FR f.1.103

CONVENTION NATIONALE.

Case FRC 13972

RAPPORT GÉNÉRAL SUR L'ÉTAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Fait, au nom du comité de salut public, dans la séance du mercredi 29 mai, l'an second de la République;

PAR BARRÈRE,

DÉPUTÉ DU DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS,

Chargés par les représentans du peuple de leur parler aujourd'hui des grands intérêts qui les rassemblent, & des moyens que nous avons employés depuis deux mois

THE NEWBERRY LIBRARY

pour le ſalut de la patrie en péril; nous réclamons d'abord de votre juſtice de remonter par la penſée, à l'époque de notre nomination, & de vous rappeler en quel état ſe trouvoient alors la République & toutes les parties de l'adminiſtration nationale.

Quoiqu'accablés par la tâche périlleuſe & grande que vous nous avez impoſée, nous avons dû obéir. Votre confiance, notre zèle & l'amour de notre pays ont dû nous tenir lieu de facultés.

Au-dehors, ſe préſentoit une guerre terrible à ſoutenir ſur des frontières d'une étendue immenſe & ſur des côtes indéfendues. Au-dedans, ſe propageoient des diſſentions civiles, portant avec elles les deux caractères les plus funeſtes, le fanatiſme royal & religieux, ſecouru par des perfidies multipliées dans l'intérieur, & par des intelligences combinées au-dehors.

On voyoit dans toutes nos armées des beſoins impérieux & ſans ceſſe renaiſſans; des ſecours nuls ou tardifs; des approviſionnemens inſuffiſans ou de mauvaiſe qualité & des adminiſtrations dévorantes, dont quelques-unes, n'ont d'autre but réel que d'agrandir la fortune de beaucoup d'agioteurs & de quelques capitaliſtes. Dans nos ports des travaux ralentis & une inertie coupable; par-tout des trahiſons ourdies & des coalitions préparées; des états-majors à refaire ou à épurer; des armées à organiſer ou à improviſer; des fonctionnaires civils & militaires à ſurveiller ou à remplacer; des forces à créer ſur tous les points menacés par les troubles; des armes à fabriquer; des canons à fondre; la marine à créer; l'eſprit public à remonter avec énergie; l'anarchie à attaquer; la diſcipline à rétablir; des mouvemens contre-révolutionnaires à comprimer & un cahos d'intérêts, de plaintes, de paſſions, d'abus, de prétentions & de préjugés à débrouiller, au milieu d'une correſpondance journalière & centuplée par les circonſtances actuelles.

Quel vaſte génie ou quel courage inépuiſable il eût fallu pour répondre tout à coup à des circonſtances auſſi extraordinaires ou pour dominer des évènemens auſſi imprévus ? Nous avons borné notre tâche à parcourir d'abord toutes les parties du gouvernement proviſoire, & à nous frayer enſuite une route au milieu de cet aſſemblage énorme de forces & de réſiſtances, de bons & de mauvais principes.

Le premier obſtacle qui s'eſt préſenté à nous, eſt venu du changement dans le miniſtère de la guerre, qui avoit précédé notre établiſſement.

Le ſecond obſtacle étoit dans le miniſtère de la marine négligé, anéanti même, par une ſérie de miniſtres royaux, & dont nous avons été forcés de faire changer le chef & pluſieurs adjoints.

Là s'eſt rompue, pour nous, la chaîne des opérations de ces deux départemens, les plus importans dans un temps de guerre de terre & de mer ; & nous nous ſommes vus privés, tout-à-coup, de toutes les reſſources de l'expérience. Nous n'avons pu recueillir, dans l'agglomération des affaires de cette partie de l'adminiſtration publique, que des états inexacts ou des lumières incertaines.

Un apperçu des délibérations du conſeil exécutif nous a montré, d'un côté, des travaux incohérens qui n'ont pu avoir aucune eſpèce de ſuccès à cauſe des évènemens qui les dominoient ; de l'autre, des négligences funeſtes & des fautes graves que les évènemens ſuivans ont mieux fait ſentir. Depuis les bouches de l'Eſcaut, ouvertes par une uſurpation de la puiſſance ſouveraine, juſqu'aux extrémités de la Méditerranée, qui ont été le théâtre de nos revers, & de la verſatilité miniſtérielle, nous n'avons vu ni cette ſuite d'opérations qui aſſurent les ſuccès, ni cette prévoyance des meſures qui diminuent les revers. Point d'enſemble, point de conceptions vaſtes, point de vues

hardies, point de plan arrêté, point d'énergie, & partout la terreur de la responsabilité, marchant en avant du ministère, tandis qu'il s'agit de marcher fièrement à la liberté, sans regarder en arrière.

Au mois d'octobre, la résistance à l'ennemi avoit donné des conceptions & des forces au conseil exécutif.

Les succès du mois de novembre ont amolli le conseil. Jemmappe a été pour les ministres, la Capoue qui à détruit son énergie & atténué ses travaux.

Le département de l'intérieur, machine trop lourde, trop compliquée pour un homme, quand il seroit plein de talens & de moyens d'exécution, avoit refroidi pendant long-temps l'esprit public & engourdi les corps administratifs. Il étoit impossible que la main d'un seul homme pût remuer cette machine énorme surchargée de détails, d'une administration immense, d'opérations mercantiles dont le succès est douteux, dont le résultat exige de grands sacrifices, & dont le secret appelle la défiance. La seule ressource que ce ministère disproportionné pouvoit trouver, étoit dans les administrateurs départementaires, dont la plupart, insoucians sur les travaux qui leur sont confiés, négligent de correspondre, ou dont la conduite exagérée & sans mesure leur faisoit méconnoître toute subordination.

Le département de la guerre, dans lequel chaque ministre a porté ses préjugés & ses assertions, ses routines & ses haînes; le ministère de la guerre désorganisé sans cesse par la fréquente mutation de ses agens & par la diversité de leurs principes ou de leurs opinions, présentoit & présente encore un cahos inextricable, des abus sans nombre, & une impuissance réelle dans tout homme qui ne seroit pas né très-actif dans la manière d'ordonner & entreprenant sur tous les moyens de défense.

Le ministère des affaires étrangères couvert d'obscu-

rités politiques, ne pouvant avoir au milieu des défiances produites par la révolution et des mouvemens irréguliers de la guerre, ni fixité dans les opérations, ni vues suivies, ni projets déterminés, ni secrets dans les plans, a saisi seulement le fil de quelques affaires importantes, & redonne maintenant de l'activité aux moyens nombreux dont l'intérêt de plusieurs gouvernemens prépare le succès.

C'est de l'audace dans les conceptions politiques, c'est de l'ensemble dans les mesures, c'est de la promptitude dans les moyens d'exécution, que dépend la diplomatie nouvelle d'un peuple qui naît à la liberté.

Le ministère de la marine enrayé long-temps dans les opérations par une probité paralytique, & par des sous-ordres inexpérimentés ou suspects, n'ayant donné ni protection au commerce, ni défense pour nos côtes, ni moyens au succès de la course, ni activité aux grands armemens dans nos ports, ni approvisionnemens suivis pour les flottes, reprend sous un ministre nouveau son activité, nous promet une défense & une marine.

Le département de la justice, si intéressant dans les temps de révolution, où les tribunaux sont la seule ancre qui puisse retenir les propriétés & les actions individuelles, présentoit une marche de travaux simple & régulière, à qui il ne manquoit que plus d'énergie, d'activité, de surveillance, & un meilleur choix de coopérateurs.

Enfin, le ministère des contributions publiques, dont il paroît difficile de saisir les rapports avec le système simple de nos finances, ne présente que des opérations obscures, ou des travaux peu importans, & qu'il faudroit peut-être disséminer dans d'autres branches du ministère, ou de l'administration.

Le comité avoit préparé un travail qui tend à supprimer ce ministère, mais ensuite il a pensé que c'étoit

moins l'instant de réformer & de supprimer, que celui de gouverner & d'agir.

Assez de ruines nous entourent, assez de destructions nécessaires ont amené une sorte de déforganisation qu'il ne faut pas augmenter. C'est lorsque le nouvel ordre de choses constitutionnel s'établira, que les moyens du gouvernement ministériel pourront être perfectionnés.

Dans ce moment, il faut presser l'action du gouvernement provisoire, surveiller ses opérations, exiger des ministres élus une activité extraordinaire, environner de confiance ceux qui marcheront avec nous vers le terme de la révolution républicaine, remplacer sans ménagement les hommes à qui la confiance échappe, que l'idée de responsabilité paralyse, ou qui sont usés par les révolutions.

Le conseil exécutif en sent lui-même la nécessité; & nous lui devons la justice de dire, que ne se dissimulant pas cette caducité politique, amenée par les circonstances, par des dénonciations multipliées, & par la presqu'impossibilité de tenir régulièrement le gouvernail au milieu de la tempête; le conseil exécutif desire & sollicite le renouvellement du ministère.

Rien n'est plus facile sans doute que de déplacer & de renvoyer. Mais ce qui n'est pas facile, c'est de trouver des hommes supérieurs aux circonstances, qui sachent maîtriser les événemens, ou régir les affaires avec autant de talent que d'énergie. Et quand ces hommes rares seront trouvés & choisis, où sont-ils ceux qui ont le courage constant de dominer les méfiances, de dédaigner les dénonciations vagues, de fatiguer l'aggression de l'intérêt personnel, & de braver la calomnie? Il faut donc bien calculer les maux résultans des changemens de ces déforganisations successives.

D'abord, votre comité avoit senti que vous deviez vous occuper aujourd'hui de vos ministres, ou pour

les renvoyer, ou pour les affermir dans leurs fonctions. Il faut ou retirer la confiance ou la leur donner; car ils ne peuvent faire aucun bien sans une grande confiance. Il n'est pas de moyen terme dans cette position difficile & décisive. Le comité vous a dit sa pensée; c'est à vous de les continuer ou de les renvoyer. Là, finit la responsabilité morale du comité de salut public, & la vôtre commence.

Cependant, si l'assemblée, craignant la désorganisation ou la secousse qui peut résulter d'un changement total veut se borner au renouvellement de quelques ministres, le comité examinera les obligations & la demande de démission qui lui a été faite par le conseil exécutif, & il présentera incessamment son opinion précise sur chacun des ministres, & sur les motifs de changemens partiels que les circonstances & les besoins actuels indiquent ou nécessitent, relativement au ministère. Jettons nos regards sur les autres parties de l'administration nationale.

Pour éviter une fatale inertie, qui menaçoit la machine entière du gouvernement, encombrée de travaux, pour exercer une utile & vigoureuse influence, & pour débrouiller cette multitude d'affaires que la guerre a agglomeré autour de la convention nationale, le comité a dû placer quelques jallons sur la route de l'anarchie, inséparable de l'état révolutionnaire. Voici l'analyse de ses premiers travaux.

De l'état militaire.

Pressés entre la nécessité de pourvoir sans délai aux besoins des armées, & l'impossibilité d'approfondir en si peu de temps des plans généraux, nous avons recherché d'abord des armes. C'étoit le premier de tous les besoins pour un peuple qui veut défendre sa liberté. Des armes sont encore l'objet de toutes les réclamations & de toutes

nos ſollicitudes; ce fait ſeul démontre à l'Europe que les défenſeurs ne manqueront pas à la liberté, & que la république françaiſe eſt inexpugnable.

Des arrêtés du comité ont ordonné l'envoi des commiſſaires pour dénombrer ſubitement les armes & les canons qui ſe trouvoient dans les fabriques & les manufactures nationales, & pour les faire tranſporter aux armées & dans les départemens les plus dénués de ce genre de ſecours. Saint-Etienne, Ruel, Mont-Cénis, Indret, Toulouſe, Lyon, Charleville, Sédan, Maubeuge, ont reçu des ordres preſſans ſur cet objet. Les commiſſaires de la convention doivent ſurveiller & accélérer la fabrication, d'après les inſtructions que vous avez approuvées, & nous vous propoſerons d'envoyer un commiſſaire de la convention dans chaque manufacture nationale.

Divers arrêtés ont ordonné le tranſport de vieilles armes qui ſe trouvent dans diverſes fabriques ou arſénaux, pour les faire raccommoder dans les diverſes villes dont la population offroit des ouvriers, & ſur tout dans les départemens limitrophes des pays révoltés.

Quelques marchés ſont paſſés pour de nouvelles livraiſons d'armes, mais leur exécution ne peut être auſſi prompte que les beſoins. Par-tout les ordres ſont donnés pour qu'on fabrique des ſabres, des boulets & des canons; par-tout les arſenaux des places fortes & des villes de l'intérieur qui contiennent des armes, ſont ouverts.

Les miniſtres & les aſſemblées nationales ont mis trop peu d'importance à la manufacture de Saint-Etienne, depuis le commencement de la révolution.

Les ouvriers brûloient du deſir de travailler pour la république, mais le prix de l'arme ayant toujours été fixé au-deſſous des déboursés du fabricant, ils ont travaillé pour les corps adminiſtratifs, dont la concurrence a augmenté la valeur. Le fer & le ſalaire de l'ouvrier ſont augmentés de prix.

Des commiſſaires du pouvoir exécutif viennent de

requérir tous les fabricans de porter à la commiſſion de vérification, toutes les armes qui ſont en leur pouvoir, pour être expédiées pour Bayonne, Perpignan, & Tours. Les livraiſons ſe font chaque jour.

Les commiſſaires s'occupent de redonner la plus grande activité à la manufacture d'armes de St.-Etienne, qui, ſecondée par le patriotiſme des ouvriers & de la municipalité, portera la fabrication à quatre ou cinq cents fuſils ou piſtolets par jour.

Il y a à Tulle un grand nombre d'armes à réparer, le comité en a fait diſtribuer à pluſieurs départemens méridionaux; le miniſtre de la marine donne de l'activité à la manufacture de Tulle, pour armer nos marins. Dans ce moment, le commiſſaire Bouillet, envoyé par le conſeil exécutif, eſt à Tulle, pour accélérer la fabrication des armes néceſſaires à la marine, & pour connoître l'état des vieilles armes qu'on a entaſſés dans ce dépôt.

Cependant, malgré tous nos ſoins, quoiqu'il y eut déjà une très-grande quantité d'armes dans l'étendue de la république, il eſt un très-grand nombre de patriotes généreux qui gémiſſent de n'être pas armés, tandis qu'il y a tant de traîtres & de rebelles qui portent les armes contre leur patrie. Il ſeroit à deſirer que les citoyens ſtationnaires ou puſillanimes, même ceux qui, par un eſprit de prévoyance ou de sûreté, gardent ou recèlent des armes dans ces momens déſaſtreux, marchent à l'ennemi, ou les dépoſent dans des mains plus énergiques & dans des bras plus utiles.

Le comité a cru que le peuple lui-même devoit s'occuper du ſoin de s'armer; il a provoqué en même-temps le zèle de toutes les adminiſtrations, pour dénombrer à la fois tous les fuſils de chaſſe, les armer de baïonnetres, réparer les vielles armes, fondre les cloches, les uſtenſiles de cuivre, en fabriquer des ca-

nons, & transformer ainſi la République entière, en un arſenal & en un camp formidable à tous les tyrans.

Le comité en imprimant ce mouvement guerrier à tous les départemens, a rempli ſon devoir. Il a ſonné l'irréſiſtible tocſin de la néceſſité; & il ſeroit traître à la patrie celui qui, dans quelque poſte qu'il ſoit, n'exciteroit pas ſes concitoyens, par ſes écrits, par ſes paroles ou par ſes ſacrifices, vers cet armement univerſel. Il faut que les rois coaliſés trouvent la France debout, au moment où ils vont la bloquer de toutes parts.

Laiſſerions-nous au fléau honteux de la guerre civile, l'exécrable privilége de montrer notre reſſource en armes & en fuſils? Malheur à ceux qui réduiroient un peuple en poſſeſſion des arts à prendre conſeil du déſeſpoir; toute matière entre ſes mains deviendroit fulminante. La guerre prendroit alors au dedans & au dehors de la République, ce caractère terrible qui doit mettre fin à toutes les guerres, & un débordement de liberté couvriroit l'Europe.

Le comité prépare un travail qui donnera aux Français, la quantité d'armes & de munitions néceſſaire pour triompher de tous leurs ennemis, s'il faut encore une autre campagne.

Vivres.

Les vivres ſont auſſi néceſſaires que les armes; on ſe plaint dans quelques armées organiſées trop lentement, ou improviſées trop à la hâte, pour que tout ce qui leur étoit néceſſaire fût préparé, & ces plaintes ſont juſtes; nous accélérons l'approviſionnement des armées, autant qu'il eſt en nous, par le miniſtre & les adminiſtrations qui en dépendent. La latitude des pouvoirs donnés à vos comités, peut ſuppléer la foibleſſe du miniſtère de la guerre, l'inſuffiſance de ſes agens, & la malveillance ou la torpeur des ſes régies. Il eſt cependant des obſtacles éprouvés par les régiſſeurs & par

leurs agens, à cauſe des craintes propagées ſur le manque de ſubſiſtances, & le comité s'eſt occupé de faire ceſſer ces obſtacles.

L'adminiſtration chargée de l'approviſionnement des places de guerre a préſenté au comité, des états de ſituation raſſurante ſur l'approviſionnement des places les plus menacées ; il lui a montré les diſpoſitions générales priſes, pour les fournitures de ſubſiſtances dans toutes les diviſions. Il en réſulte que les évènemens imprévus de la Belgique, en ramenant ſubitement l'ennemi ſur nos frontières, ont contrarié des calculs & nous ont privé des approviſionnemens faits d'après un autre ſyſtême ; mais le comité preſſe les directeurs de pourvoir aux approviſionnemens, & avertit ſans ceſſe le miniſtre des autres beſoins des armées, à meſure que ces beſoins ſe démontrent ou que les plaintes nous parviennent. Un changement dans cette adminiſtration, dont vous nous avez renvoyé l'examen, mérite toute notre ſollicitude, & ſe trouve être la ſuite inévitable des changemens perpétuels dans le miniſtère de la guerre ; changement qui entraîne celui de ſes agens, de ſes principes & de ſes moyens (1). La partie de l'habillement & de l'équipement, qui a coûté tant de tréſors à la nation, a été mal fournie, mal adminiſtrée, & pillée dans la Belgique avec autant d'impudeur que de trahiſon.

Les fourniſſeurs, plus avares que patriotes, ont diſtribué à toutes les armées des étoffes de mauvaiſe qualité. Une ſorte de prodigalité nationale payoit les habits à l'avarice agioteuſe qui les fourniſſoit, & le ſoldat, au

(1) Ce qu'il y a de certain d'après le réſultat donné par la commiſſion des ſubſiſtances militaires, c'eſt que les armées ſont approviſionnées juſque vers le premier octobre ; l'armée d'Italie, la plus mal approviſionnée, a des ſubſiſtances pour quelques mois, & l'on a déja préparé pour elle d'autres approviſionnemens.

milieu des fatigues & des périls de la guerre, étoit ſans habits ou en portoit qui n'étoient pas de long uſage.

Ces jours derniers il a défilé devant vous un détachement de braves ſoldats du régiment ci-devant Conti, qui alloit vers les départemens révoltés. On n'auroit pas préſenté au plus petit prince d'Allemagne, ou au plus pauvre de l'Italie, des troupes auſſi mal vêtues; elles ont paru devant les repréſentans d'une nation qui dépenſe pour la guerre, chaque mois, plus de millions que pluſieurs rois de l'Europe n'ont de revenu dans un an. Au milieu de cette détreſſe honteuſe & coupable, admirez la réponſe d'un de ces ſoldats. Pluſieurs d'entre nous affligés de la mauvaiſe tenue de leur habillement, leur demandions le motif, en nous plaignant des fourniſſeurs & de leurs brigandages: » Ce n'eſt rien, citoyens, » répond un des ſoldats, nous n'avons pas beſoin d'un » meilleur habit pour coucher ſur la terre; il faut épargner » cet argent à la République. Quand nous aurons mis à » la raiſon les révoltés, la nation s'occupera de nos » habillemens. »

L'armée du Nord, recrutée & organiſée ſous le feu du canon de l'ennemi, paroiſſoit brûler du deſir de venger les trahiſons d'Aix-la-Chapelle & de faire oublier la journée de Nerwinde.

L'incorporation des recrues, qui ſembloit s'être ralentie un inſtant, avoit repris de l'activité, & votre comité a provoqué le zèle de vos commiſſaires pour accélérer l'arrivée des recrues que certaines adminiſtrations ſemblent retarder. Il a demandé des renſeignemens poſitifs ſur les cauſes de ces retards, & nous provoquerons la punition des adminiſtrateurs qui peuvent être coupables.

L'armée du Nord combat dans ce moment, nous venons d'en recevoir des nouvelles peu favorables.

L'armée des Ardennes, réunie à celle du Nord, ſe forme ſous les regards de commiſſaires actifs, & les

recrues y abondent à un point que votre comité a cru devoir les faire refluer vers l'armée du Nord.

L'armée de la Moſelle a pris des poſitions avantageuſes. Réunie à celle du Rhin, elles annoncent que Mayence pourra devenir le tombeau des hordes pruſſiennes. L'eſprit eſt bon dans cette armée, diſtinguée par la diſcipline, & les recrues s'y encadrent tous les jours.

On s'occupe à faire camper & exercer l'armée des Alpes, dont le recrutement eſt entièrement effectué. On fortifie tous les points de défenſe, & on augmente la garniſon des places. Les recrues nombreuſes qui y ſont arrivées ont fourni un excédent de vingt-un mille hommes; vous avez diſpoſé de huit mille contre les départemens révoltés. Les treize mille reſtans renforceront l'armée d'Italie, diminuée pour ſervir à la défenſe de la Corſe, formeront une réſerve ou renforceront l'armée des Pyrénées orientales.

Le département du Mont-Blanc s'eſt empreſſé d'organiſer pluſieurs bataillons & de prouver ainſi ſon attachement à la République; ils réclament des armes, & nous eſpérons qu'avec des moyens mis déjà en activité ils ſeront bientôt armés.

La révolte de Thonnes eſt appaiſée & les coupables jugés. C'étoit la mêche d'une mine préparée ſous le Mont-Blanc, & dont l'exploſion étoit combinée avec la prochaine attaque des Piémontois & des Autrichiens.

L'armée d'Italie ſe prépare à défendre ce que la valeur & la liberté ont conquis à Nice. Mais des agitateurs y ont cauſé de la fermentation, comme dans l'armée des Alpes; ils y tenoient des propos injurieux à la Convention nationale; ils y parloient de royauté, & ſe ſervoient du moyen de la paye en aſſignats pour altérer le bon eſprit des troupes; des alarmes ont été jettées ſur les ſubſiſtances, dont le comité s'occupe dans ce moment.

Le général de l'armée d'Italie a pris les moyens por-

pres à découvrir les agitateurs & à les faire conduire au tribunal extraordinaire.

L'armée des Pyrénées a été la plus négligée & la plus mal pourvue en armes & en munitions, & c'eſt contre les troupes les plus féroces & les plus fanatiques qu'elles doivent défendre les plus belles contrées de la République.

Auſſi nous ſommes accablés tous les jours par des relations malheureuſes qui ne ſont que le triſte réſultat de la négligence de deux anciens miniſtres de la guerre qui n'ont jamais ſu penſer qu'il exiſtât une armée des Pyrénées.

Du côté de la Méditerranée, le bourg de Cerda, fanatiſé & livré à la ſoif de l'or, a ouvert la frontière & appelé l'Eſpagnol dans ſon ſein, en demandant un roi, des prêtres & des nobles. Une invaſion de territoire & des dévaſtations ont ſuivi cette trahiſon ; mais aucune fortereſſe de la République, dans cette partie, n'eſt au pouvoir de l'ennemi. La préſence de nos commiſſaires, le concours des corps adminiſtratifs, de ſimples requiſitions, l'affluence & le courage des citoyens des départemens limitrophes a ravitaillé, comme par un prodige, tous nos forts, dénués de vivres, de munitions & d'hommes; & une petite armée que deux miniſtres n'avoient ſu créer dans ſix mois a été tout à-coup organiſée & aguérie. Mais elle eſt encore très-inſuffiſante pour repouſſer les forces nombreuſes de l'Eſpagnol qui pourra peut-être profiter de notre dénuement dans cette partie intéreſſante de la république.

Votre comité n'a pu fournir d'autres ſecours que ſa correſpondance quelques canonniers & des pouvoirs illimités des commissaires. Les dernières nouvelles annoncent qu'on ſe défendra, qu'aucun fort n'a été pris, quoique les Eſpagnols aient déjà fait avancer à travers les montagnes pluſieurs pièces de canon, & qu'ils aient pour eux des forces plus grandes & des trahiſons.

Déjà la loi a frappé plusieurs traîtres, & nous attendons des renseignemens officielles sur la perfidie des habitans de Cerda, pour la punir ou pour repeupler par une colonie de républicains, cette terre déshonorée.

Du côté de l'Océan, la trahison de quelque chef des Miquelets & la lâcheté d'une partie du régiment vingtième ont livré un point de la frontière. Une terreur panique produite par le mot de trahison & par des malveillans semés dans les petits camps formés sur l'extrême frontière, a desorganisé le peu de forces qui y étoient arrivées, a découragé ceux qui y accouroient & forcé d'abandonner Andaye & tout le pays qui se trouve entre la rivière de Nivelle & la frontière pour ne former qu'un seul camp à Bidarre.

La discipline à rétablir, le courage à relever, étoient les premiers besoins de cette armée.

Nos commissaires se sont vus forcés d'établir provisoirement un règlement sévère de discipline. Ils nous disent que l'ennemi abat par-tout l'arbre de la liberté, fait des incursions sur les maisons des patriotes dans la partie française abandonnée; mais les habitans des campagnes ont le courage de ne pas obéir aux requisitions du général espagnol.

Il paroît qu'il n'est fort que de notre foiblesse, & que si des secours d'armes & d'artillerie sont portés à nos frères, notre territoire sera bientôt évacué. Le commandement de Bayonne est confié au patriote Courpon, & la citadelle du Saint-Esprit est défendue par des républicains. Vingt canons & quatre compagnies des canonniers de Paris y ont été envoyés en poste, & doivent avoir secouru cette frontière le 14 de ce mois; le camp de Bidarre se forme avec succès.

La division de l'armée des Pyrénées en deux grandes parties, nous donnera plus de force pour une défensive active au besoin : la terre y produit des bataillons

d'hommes libres ; nous leur devons des ſecours abondans, car ils ont été oubliés juſqu'à préſent. On eût dit, en voyant l'état de ces frontières, que le complot étoit prêt, que la force devoit envahir le Nord, tandis que la perfidie & l'indéfenſe livreroient le Midi. Mais l'intrépidité & l'enthouſiaſme des Méridionaux pour la liberté, eſt un obſtacle invincible au ſuccès des négligences miniſtérielles, des trahiſons intérieures, & des ſuccès que le perfide Pitt a promis à l'Eſpagne. Le camp ſe forme devant Bayonne, & il a repris du terrein du côté d'Adaye ; l'armée reprend l'attitude qui convient à des phalanges républicaines, & l'artillerie commence à y arriver avec des proviſions.

L'affaire de la Vendée n'a été enviſagée trop-longtemps que comme une affaire de police, ou une querelle élevée dans un coin d'un département.

L'armée des côtes n'a jamais exiſté ; l'état-major n'avoit pas même été formé ; quelques chefs militaires avoient été envoyés avec de foibles moyens & de ſimples réquiſitions. On avoit donné des ordres pour que des cadres y fuſſent tranſportés ; ils ont été arrêtés dans leur marche par la crainte ou l'impuiſſance momentannée que nous avoit donné la trahiſon de Dumouriez. Des recrues y ont été raſſemblées, ſans y trouver ni cadres, ni armes, ni un nombre ſuffiſant d'officiers généraux.

Le premier ſoin du comité a été de diviſer cette armée en trois parties, & de lui donner un chef qui eût un grand caractère militaire. Aujourd'hui un commiſſaire ordonnateur organiſe une armée matérielle de ſoixante mille hommes. Tout eſt en mouvement pour former une armée terrible qui, après avoir détruit tous les rebelles & tous les ennemis de l'intérieur, augmentera les forces combinées de la République contre les ennemis extérieurs.

Voilà

Voilà l'état où ſe trouvoient les armées au 10 mai, époque à laquelle le comité a demandé inutilement la parole.

Mais cet état eſt bien changé par l'effet de nos diviſions qui influent ſur toutes les parties du gouvernement & de la République.

Voici le dernier état.

Il arrive des troupes à Bayonne ainſi que des canons. Le camp qui étoit a Bidard entre Bayonne & Saint-Jean-de Luz a été porté, depuis vendredi, entre Saint-Jean de-Luz & Andaye.

L'armée des Pyrénées orientales qu'on eſpéroit, au moyen des recrutemens, mettre en état de contenir au moins l'Eſpagnol, a eſſuyé preſque conſécutivement deux échecs qui compromettent la ſûreté de cette partie de la frontière. Cette défaite n'eſt due qu'à la gendarmerie nationale; mais un exemple prompt & ſévère mettra un terme à cette lâcheté ou à cette trahiſon.

Aux Alpes nous venons d'être menacés d'une attaque très-prochaine exécutée par des forces très-conſidérables, ſur tout dans la partie du Var, débouché par lequel l'ennemi peut menacer auſſi Marſeille & Toulon. Le comité de ſalut public a dû prendre la ſeule meſure qui étoit en ſon pouvoir; il a ordonné au général Kellermann, le ſeul qui eût une connoiſſance ſuffiſante des points de défenſe & de nos moyens militaires dans cette partie, de s'y rendre avec la plus grande diligence, afin de prévenir, s'il eſt poſſible, les malheurs que le moindre retard pourroit amener. Le général de l'armée d'Italie a paru craindre que la cour de Naples ne vienne renforcer la coalition dans le midi. Mais le miniſtre des affaires étrangères vient de communiquer des dépêches qui détruiſent ces nouvelles.

Kellerman s'eſt fait précéder par un courier extraordi-

naire qui a porté à ſes lieutenans les ordres préparatoires des opérations auxquelles l'ennemi peut le forcer. Ce général, inveſti de votre confiance & de celle des troupes, ne pouvoit être remplacé. On vous avoit annoncé d'abord qu'il ſe rendroit dans la Vendée; mais les avantages remportés un inſtant ſur les révoltés, & la certitude de la prochaine arrivée de Biron dans les départemens révoltés, ont dû faire changer la première deſtination de Kellermann. L'armée d'Italie a des ſubſiſtances aſſurées pour quelque temps. On a pris des meſures pour la mettre à l'abri de la diſette.

Au Rhin, une action qui n'a ſervi qu'à la deſtruction des hommes, ſans avancer les affaires d'aucun parti, y laiſſe les choſes à-peu-près dans la même ſituation qu'auparavant, avec cette différence, que le changement de général qui a été en partie forcé, peut influer ſur nos ſuccès. Il eſt bon d'obſerver que nos armées dans cette partie ſe trouvent avoir en tête des forces les plus maneuvrières, & commandées par les généraux les plus accrédités de l'Europe.

Nos généraux, au contraire, portés au commandement pour la première fois, ne peuvent avoir la même habitude & les mêmes avantages que ceux auxquels les grands mouvemens de guerre ſont familiers Les approviſionnemens dans cette partie & les ſubſiſtances ſont bien aſſurés.

Dans le Nord, notre ſituation eſt très-alarmante, & la Convention doit connoître tous ces maux; elle a beſoin d'être inſtruite par le malheur, & de ſentir les triſtes effets de ſes diviſions.

Notre armée, repouſſée entre Cambrai & Bouchain, quittant ſon camp de Famars pour prendre plus loin celui de Cæſar, abandonnant à leurs propres forces Condé & Valenciennes, perdant ſes communications avec Douay & Lille d'un côté, & de l'autre avec Mau-

beuge & le Quesnoy, est exposée à de nouveaux revers, si la présence du général Custine, qui a dû y arriver le 25, ne lui rend pas la discipline qui lui manque & la confiance sans laquelle il n'est point de succès à obtenir dans la guerre.

Si les efforts de ce général ne sont pas promptement secondés par l'union des représentans du peuple, la Convention doit s'attendre à tomber dans une situation plus embarrassante qu'au moment où, pendant la dernière campagne, les esclaves allemands entroient en Champagne, & menaçoient Paris & la liberté. Alors d'heureux hasards, ou plutôt cette destinée qui semble conduire la France, ont fait disparoître des dangers aussi imminens; mais doit on compter sur une nouvelle faveur de l'aveugle fortune? ne devons-nous pas craindre une nouvelle invasion, & pouvons-nous nous flatter que toutes nos villes imiteront le généreux dévouement de celle de Maubeuge, qui nous écrit le 26 de ce mois : « ici on bat la générale dans cet instant: on a envoyé une partie de notre garnison dans la Vendée; nous restons; nous déjouerons nos ennemis extérieurs & intérieurs, ou nous mourrons libres. La ville sautera si nos murs abattus permettent à l'ennemi de souiller notre enceinte. »

Quant aux besoins de cette armée du Nord peut-être croira t-on difficilement que, malgré toutes nos dépenses, la demande qui vient d'être faite au comité, qui a été arrêtée par le commissaire-général de l'armée du Nord, & visée par les commissaires de la Convention, monte à la somme de 49 millions.

L'armée qui doit anéantir les révoltés s'organise; il arrive un grand nombre de bataillons à Tours; les postes de la rive droite de la Loire se renforcent, & l'on fait défiler des troupes en poste. Si les rebelles menacent cette rive, ils sont hors d'état d'exécuter ce pro-

jet ; leurs forces ſe diviſent, mais ils rentrent dans les pays couverts. Les principaux chefs des révoltés ſont ſubordonnés aux prêtres; c'eſt une véritable croiſade; mais les habitans des campagnes commencent à ſe laſſer de cette horrible guerre, & murmurent.

D'un autre côté, on nous écrit qu'il eſt parti, depuis notre dernier ſuccès, un courier de Bruxelles à Londres, pour engager le cabinet de Saint James à accélérer un armemenr tendant à porter ſur les côtes de Bretagne des troupes, des armes, des munitions, & à vomir ſur nos rivages un corps conſidérable d'émigrés de Jerſey & Guerneſey.

Le transfuge Condé a envoyé à Jerſey tous les émigrés bretons pour être dépoſés ſur nos côtes & y ſeconder un des rejetons de la famille de nos tyrans.

On ſe plaignoit preſque par tout des commiſſaires des guerres; ce corps eſſentiel des armées va être changé, amélioré ſur de nouvelles baſes & épuré par des choix patriotiques.

Quant à la ſuppreſſion de la paie en numéraire, toutes les armées de la République l'ont recue ſans peine; ils ſacrifient à chaque inſtant leur vie à la liberté, comment s'occuperoient ils d'intérêts pécuniaires ? mais auſſi ils ont droit à plus de ſurveillance pour les approviſionnemens & pour les ſubſiſtances. Quelques compagnies de l'armée d'Italie ſeulement ont montré de la réſiſtance; mais les agitateurs ſeront déjoués par la ſurveillance qui y a été établie, & par les ſoins de vos commiſſaires.

Dans le choix des officiers-généraux, nous avons dû quelquefois obéir aux défiances populaires & aux dénonciations individuelles; mais c'eſt-là un des maux attachés à la révolution, qui uſe beaucoup d'hommes, qui en éloigne un plus grand nombre, & qui préſente plus d'accuſations que de reſſources. Sans

doute après les odieuſes trahiſons qui ont affligé & qui affligent encore la république & déſorganiſé deux fois les armées, on peut, on doit même devenir défiant & ſoupçonneux ; mais la ligne qui ſépare la défiance & la calomnie, eſt trop facile à dépaſſer ; & ſi la dénonciation juſte eſt une action civique, l'accuſation intéreſſée eſt la honte de nos mœurs & la reſſource de la haine.

Le comité qui ne peut vous diſſimuler aucun de nos maux, doit vous déclarer que ces changemens perpétuels de généraux & de chefs ſont une des cauſes les plus funeſtes de la déſorganiſation, que tout le monde ſent & que perſonne ne peut arrêter ; car tandis qu'elle décourage les divers agens de l'autorité publique, elle diminue nos reſſources, & nous mène à l'impoſſibilité prochaine de faire des remplacemens utiles.

Un autre abus doit vous être connu : parmi les hommes qui vont repeupler les armées, il en eſt un grand nombre qui abandonnent bientôt après leur poſte, & qui déſertent lâchement, ſoit qu'ils ne ſe trouvent pas encore aſſez aguerris, ou qu'ils aient contracté un engagement envers la patrie pour mieux ſervir ſes ennemis ; d'autres vendent ou briſent leurs armes. Des lois ſévères doivent réprimer tant de perfidies ; des tribunaux révolutionnaires devroient ſuivre les armées, une diſcipline ſévère devroit être exercée au nom de la loi par des généraux une fois inveſtis de la confiance nationale, & ſoumis eux-mêmes à des peines capitales : la liberté a, bien plus que le deſpotiſme, le droit d'avoir des armées fortement diſciplinées.

A Vienne on recrute par la violence, & l'on traite les fils de famille dans les armées en les attachant à la chaîne. A Madrid on enrôle par force ou par ſubtilité, et on retient les milices ſans leur conſentement ; quelques provinces énergiques ont refuſé d'en fournir. En Pruſſe l'eſprit mercenaire des milices fait meſurer les hommes

à la toiſe, & les tranſplante ſans ceſſe hors de leurs foyers. Chez les Français libres le recrutement s'eſt fait par-tout avec joie, quoique, dans pluſieurs départemens, les ariſtocrates euſſent égaré ou prévenu les eſprits fanatiſés & ignorans, ſalarié des rebelles, & choiſi la voie du ſort pour rappeller les hideuſes milices de la féodalité & le honteux tirage des intendans & des ſubdélégués. Preſque par-tout le dévouement des citoyens a excédé le contingent demandé, & le fer ſeul manque aux bras qui veulent défendre la liberté.

Le contingent eſt-il fourni, demandoient les commiſſaires du conſeil exécutif envoyés à Marſeille?

Quelle queſtion vous nous faites, diſoient les citoyens; *nous périrons tous, plutôt que de laiſſer envahir le ſol de la liberté.*

Les dernières meſures priſes par le comité & le conſeil exécutif, ſont relatives aux moyens extrêmes qui doivent être déployés contre les révoltés, & contre les ennemis de l'extérieur.

Le comité, pour ne rien négliger dans cette terrible partie de la guerre, a interrogé des militaires inſtruits; il s'eſt environné de leur expérience pour faire un plan de guerre, auquel ſe rattacheroient des plans de campagne pour chacune des armées. Juſqu'à préſent la guerre de la liberté a été faite ſans plan, ſans ſuite, ſans prévoyance même; il eſt plus que temps de tracer les limites dans leſquelles la guerre ſera ſoutenue, dans quelle partie elle ſera défenſive, dans quelle autre elle ſera offenſive; aſſigner à chaque armée la portion de frontières qu'elle a à défendre, les points des ennemis qu'elle doit attaquer ou couvrir.

De la marine.

Ici nous devons accuſer ce ſyſtême perfide des Bertrand & de ſes ſemblables, qui, depuis pluſieurs années, ſem-

bloit préparer, de concert avec l'Angleterre, l'abaiſſement de la France, & aſſurer à nos plus conſtans ennemis l'empire des mers. C'eſt par la réunion des forces navales, que nos ennemis ont eſpéré d'attaquer plus ſûrement notre indépendance, & de nous dicter des lois. Quoique par cette coalition l'on ait tenté aveuglément de faire paſſer la balance du pouvoir à une nation maritime, déjà trop puiſſante pour l'intérêt du continent; quoique, par la déſorganiſation paſſagère de notre marine, par le dénuement de nos ports, par le ralentiſſement des travaux, on ait eſpéré de changer la deſtinée de la république françaiſe, ne craignons pas que l'on parvienne à faire rétrograder la plus belle des révolutions.

La ſurveillance conſtante du comité, le zèle du miniſtre & le dévouement de l'armée navale qui ſe forme, feront oublier tant de trahiſons ou de négligences, mais les moyens ne peuvent être que lents.

Des expéditions hardies, & confiées à des hommes courageux, ſont préparées; les plaintes du commerce ont été enfin entendues. D'après le dernier rapport du miniſtre, le cabotage va être protégé dans l'Océan par 34 canonnières, 10 corvettes, 18 lougres, cutters ou aviſos; & dans la Méditerranée, par 18 corvettes ou canonnières & 5 aviſos, indépendamment des frégates dont il eſt inutile de faire connoître le nombre & les ſtations, ſans trahir les intérêts de la défenſe de la république.

La navigation, le long des côtes, commence à être protégée efficacement; des convois ſortent & entrent en ſûreté tous les jours, à Toulon, à Marſeille, à Bordeaux, au Havre & à Breſt.

Des ordres ſont donnés pour la ſûreté des côtes des Pyrénées occidentales & orientales; Cherbourg voit des frégates le ſecourir: une forte diviſion protége les côtes des départemens de l'Oueſt, & empêche la communi-

cation des brigands de France avec ceux de Jerſey & de l'Angleterre.

Des précautions ſont priſes pour connoître la marche des eſcadres ennemies qui veulent promener ſur les mers les deſtins des peuples, ou menacer de l'incendie nos villes, ou infeſter nos côtes.

Des moyens nombreux ſont employés pour que la république couvre bientôt la mer de ſes bâtimens en courſe. Il faut, contre des gouvernemens mercantilles, une guerre de pirates & de flibuſtiers; l'or des nations leur importe bien plus que leurs droits.

Des conſtructions conſidérables ſont ordonnées; d'autres devront devront l'être encore; l'achat des bâtimens reconnus être d'une marche ſupérieure, eſt ordonnée dans tous les ports.

La pourſuite des incendiaires du port de l'Orient s'opère avec activité; nos commiſſaires en vérifient les faits & en recherchent les cauſes. Ceux qui ſont envoyés dans les ports de la Méditerranée, ont donné des ordres pour la ſurveillance la plus active. C'eſt un grand témoignage de la ſupériorité françaiſe, qui nous eſt donnée par nos ennemis, de les voir ainſi acheter des crimes & des trahiſons au milieu de nous, déſeſpérant de nous vaincre par la force.

On va épurer le corps des officiers & agens militaires de la marine, cette organiſation eſt très-inſtante.

On va éloigner tous ceux qui, dans ce corps, ne peuvent être utiles à la république, ou lui ſeroient dangereux, qui auroient pu ſe gliſſer dans cette importante partie des forces de la république. Le miniſtre, a pris le moyen de procurer à la marine les plus zélés républicains pour peupler nos eſcadres.

Il exiſte beaucoup d'officiers capables; l'abaiſſement des vains préjugés qui ſéparoient l'armée commerciale de l'armée navale, nous aſſure des reſſources, mais il

faut les ſurveiller & punir ſévèrement la déſobéiſſance ou la malverſation ; avant de choiſir les officiers, examen & impartialité ; après le choix, confiance entière, mais reſponſabilité impérieuſe. Le ſecret accompagnera nos opérations, ſi les inquiétudes du commerçant ou les ſoupçons du zèle patriotique ne viennent pas les altérer ou les contrarier ; les corps civils ne doivent pas s'immiſcer dans le ſecret des opérations navales, ou bien nos ennemis le ſauront bientôt, & nous vaincront ſans nous laiſſer ſortir de nos ports.

Le comité s'occupe des lois répreſſives que la diſcipline navale réclame avec plus d'intérêt que jamais. Une grande force s'organiſe dans les ports de la Méditerranée, qui par notre poſition, doit être le canal de navigation du commerce français.

Les arſenaux dénués s'approviſionnent, mais ce n'eſt pas ſans éprouver de grandes difficultés.

Les matelots accourent de toutes parts, malgré les levées immenſes qui ont été faites pour les frontières.

Dans quelque temps l'armée navale ſera conſidérable ; l'eſprit public, altéré par les mouvemens des contre-révolutionnaires & de quelques petits ambitieux, ſe ranime & s'améliore tous les jours.

Un plan de campagne de mer, combiné d'après les mémoires d'hommes expérimentés, eſt dans ce moment ſoumis à l'examen du conſeil exécutif, & le ſera bientôt au comité ; de grandes meſures ſont priſes ; les forces ſont ramaſſées pour l'exécution.

On s'occupe des moyens les plus propres à retirer les colonies de l'état malheureux où elles ſe trouvent, depuis qu'une cour perfide vouloit faire la contre-révolution en France, par les malheurs de l'Amérique ; & ſi, à côté de nous, des Français veulent ſe rappeller qu'ils deſcendent de Guillaume, tous les calculs de la politique inſulaire pourront être dérangés.

Le comité ne peut vous offrir aucun réſultat précis & détaillé dans ce moment ; il ſeroit même impolitique de le publier. Mais tout ſe prépare, & quoique les forces de la république ſoient très-inférieures à celles des ennemis coaliſés, le patriotiſme les dirigera de manière à rappeler le courage des flibuſtiers, & les exploits des Bart & des Dugay-Trouin.

Nos forces navales ſeront diſpoſées de manière à obſerver les mouvemens combinés des eſcadres ennemies, de mettre à profit leurs fautes ou leurs méſintelligences, & même à les attaquer avec avantage ſur leur propre territoire.

Les efforts mêmes de nos ennemis tourneront à la proſpérité de la France ; leurs vœux barbares ſeront trompés. De tant d'attaques, naîtront d'immenſes moyens de réſiſtance & de fortune publique.

Jettez vos regards ſur le tableau de la navigation de l'Europe ; voyez les maux que l'acte de navigation anglaiſe porte à nos richeſſes, à notre induſtrie ; dites un mot, prononcez un décret, & les pavillons dirigés par Georges ſur toutes les mers, vont diſparoître progreſſivement devant les couleurs de la liberté. C'eſt ainſi que, pendant l'agreſſion combinée par les puiſſances navales, la marine françaiſe ſera créée, une armée navale ſe formera, notre population & nos capitaux ſe déverſeront ſur la mer, & un acte de navigation peuplera notre territoire de manufactures & d'établiſſemens commerciaux. Il eſt temps de calculer les richeſſes que l'ignorance ou les crimes de l'ancien gouvernement ont détruites ; oppoſons à des lois étrangères qui ruinent nos fortunes, des lois nationales qui les rétabliſſent. La réciprocité, la liberté du commerce eſt le droit des nations. Alfred, Cromwel & Georges II, en perfectionnant l'acte de navigation, firent préſent à la Grande-Bretagne du commerce indirect de l'Europe & des

deux Indes, en même-temps qu'ils interdiſoient aux autres le commerce dans les iſles & dans les poſſeſſions britanniques. Le comité examinera tout ce qu'un décret de navigation, promulgué dans cette époque mémorable, peut produire de bien à la France libre, agricole & commerçante. Une loi ſimple, trois articles ſuffiront pour déranger les calculs avares du gouvernement anglais, pour relever les Français à la hauteur de leurs moyens, & pour ravir au tyran des mers, un ſceptre uſurpé par les corruptions & l'intrigue, qu'il a employées dans les cours européennes.

Le comité s'eſt occupé auſſi des moyens de découvrir & d'empêcher à l'avenir les franciſations ſimulées, en vous propoſant de décréter le moyen d'exécuter les anciennes lois qui avoient déjà puni ce genre de fraude, en confiſquant les vaiſſeaux étrangers ſous pavillon français. Voilà la véritable guerre qu'il faut faire au gouvernement anglais, notre plus dangereux ennemi. Nous vous préſenterons le projet de décret.

Des affaires étrangères.

Tandis que, dans leurs vœux impies, les puiſſances coaliſées font des traités de commerce & d'envahiſſement; tandis que les gouvernemens d'Europe ſtipulent avec fureur contre les réunions des peuples libres à la République françaiſe; ils ſe partagent froidement la malheureuſe Pologne, & l'ambition excluſive & giganteſque de la cour de Péterſbourg ne conſulte ſur ce point important, ni le cabinet de Saint-James, ni l'inquiétude du corps germanique. Le miniſtère anglais eſt forcé, malgré ſon influence & ſon orgueil avare, de voir Dantzick paſſer au pouvoir de la Pruſſe, ſans réclamation; de voir la Pologne ſe partager ſans ſa participation; & de ſe compromettre vis-à-vis la morale & l'eſprit public de la nation anglaiſe. Auſſi l'intrigant Pitt, qui ne peut ſe diſſimuler que

le miniſtre qui fait la guerre, traite rarement de la paix, ſur-tout chez une nation éclairée & trompée ſur cette guerre par l'aſtuce profonde de ſon gouvernement, ne ceſſe d'invoquer ſans ceſſe auprès de la ligue, *la cauſe générale des cours*. Il provoque la réunion des intentions pour ce *qu'il appelle la cauſe commune à tous les ſouverains* C'eſt ainſi qu'on voit le gouvernement britannique faire craindre aux autres gouvernemens que l'eſprit républicain n'arrive juſqu'à ſes ſujets, dont il aggrave tous les jours l'obéiſſance. C'eſt ainſi que Rome & Londres ont conſpiré journellement pour détruire tous les états libres. Mais la liberté naîtra du ſein même de tant d'opreſſions ; les inſtrumens du deſpotiſme ſerviront un jour à le détruire.

La ligue des rois fait ſes derniers efforts dans cette campagne. Ils cherchent par des émiſſaires ſecrets, à ſemer la méſintelligence entre nous & ce peuple voiſin qui a longtemps combattu pour ſa liberté, contre cette même maiſon d'Autriche, dont vous devez rabaiſſer la tyrannie ſuperbe. Votre comité a fait tous les ſacrifices que l'honneur national lui permettoit, & ſes déciſions ont bien diſpoſé tous les militaires ſuiſſes.

Il a cherché à reſſerrer le lien qui attache déjà, par les relations commerciales, le peuple ſuiſſe & le peuple français ; & l'ambaſſadeur que la Suiſſe a reçu ſuit conſtamment le vœu témoigné par la Convention nationale, de s'allier avec les gouvernemens juſtes & les peuples libres.

Nous apprenons que les peuples neutres & amis reçoivent avec reconnoiſſance le décret du 13 avril, qui eût ſervi plus utilement la liberté, s'il eût été d'une date plus reculée, & ſi le décret impolitique du 19 décembre n'eût pas donné un nouveau prétexte à la perfidie des cours étrangères.

Ce décret par lequel vous aviez déclaré que la France ne ſouffriroit jamais qu'aucune puiſſance ſe mêlât de ſa

conſtitution & de ſon gouvernement, & qu'à ſon tour, elle ne s'immiſceroit en rien ſur les autres gouvernemens ; ce décret a augmenté ſubitement le nombre de nos partiſans dans la Suiſſe ; & le témoignage d'un peuple ſimple & libre a ſon prix auprès de républicains.

Des négociations d'alliance ne ſont plus des chimères pour la France libre. Il eſt des puiſſances qui ont ſenti que l'élévation ou la ruine d'une nation intéreſſent toutes les autres, & que celles même qui ſont le plus éloignées du théâtre de la guerre, ſont ſouvent les victimes de leur modération ou de leur indifférence. Il eſt des alliés qui pour leur propre sûreté, peuvent ſoutenir nos intérêts, avec autant de chaleur que de bonne-foi. Il eſt d'autres alliances que la politique doit vous aſſurer, & d'autres qui ſeront dues en grande partie à votre état républicain ; votre commerce ne peut que s'en féliciter.

L'Italie voit avec intérêt le ſigne de la République arboré dans ſes villes, ſi j'excepte les villes gouvernées encore par un prêtre & par la maiſon d'Autriche.

Nos envoyés chez les puiſſances étrangères s'occupoient des ſpéculations paiſibles du commerce & des intrigues obſcures de la diplomatie. Aujourd'hui ils traitent de tous les moyens qui peuvent ſervir la liberté par les vivres & les armées.

Nous apprenons que la Ruſſie a fait faire à la Porte la demande officielle du paſſage d'une flotte, menaçant de regarder le refus qu'on pourroit lui en faire comme une déclaration de guerre La réponſe a été dilatoire & ſera négative ; les uſurpations de la Ruſſie trouveront enfin des bornes. C'eſt à la politique européenne à aider le maître des Dardanelles à les poſer.

Votre manifeſte contre la violation du droit des gens, dans la perſonne des commiſſaires de la Convention nationale, a été entendu des nations & même de l'un

des gouvernemens ennemis qui craint encore le tribunal de l'opinion publique. Un orateur des communes, le célèbre Shéridan, a vengé le peuple anglais de l'infame note de cet Okland qui a cru que la trahison étoit un droit & que la menace étoit un pouvoir. *Le miniſtre des preparatifs* a été interpellé de faire connoître les inſtructions données à cet envoyé; & c'eſt déjà un grand triomphe que la France a remporté pour la liberté & pour le droit des nations.

Votre manifeſte tranſmis dans les papiers anglais, a porté l'indignation à Londres, la conſolation dans la priſon de Maëſtrich & a fait entendre un inſtant la voix de l'humanité dans le camp autrichien. Cobourg a rendu la liberté au capitaine Lecointre, fils d'un de nos collègues; la même juſtice eſt rendue aux ſix volontaires qui s'étoient dévoués, comme *Scévola*, pour punir un ennemi de leur patrie. Il eſt inutile de dire, que le général autrichien affecte de méconnoître le gouvernement national; mais c'eſt beaucoup d'obtenir d'un tel ennemi qu'il puiſſe ceſſer d'être injuſte.

Une ſuite de la coalition faite contre la France, avoit jeté des obſtacles à l'arrivée des chebecs à Alger. On vouloit encore vous aliéner cette puiſſance, amie de la République; mais nous recevons la nouvelle que le dey a reçu, avec le plus vif intérêt, les deux chebecs que la République lui a renvoyés, & qu'il a témoigné les diſpoſitions les plus favorables à la France.

Votre comité, dont la ſollicitude n'abandonne pas un inſtant les commiſſaires livrés par un traître aux ennemis, a chargé le miniſtre des affaires étrangères de notifier au gouvernement hollandais, qu'il répondoit plus particulièrement du traitement fait aux commiſſaires & de la reſtitution de ce dépôt ſacré; & nous avons eu ſoin de conſerver les ôtages que le droit de la guerre nous a donnés.

Toutes les puiſſances coaliſées perſécutent le

nom français dans leurs états ; elles ont par-tout proscrit les patriotes, & ces hommes mêmes que la France libre a vomis dans leur sein, éprouvent déjà, par l'humiliation dans laquelle les puissances les tiennent, une partie des châtimens qu'ils ont tant mérités.

Un bill infame, qui insulte à l'humanité & aux droits des nations, a été promulgué par le gouvernement anglais, & traduit en espagnol à Madrid & dans les villes anséatiques, par les intrigues de l'ambassadeur anglais. Ce bill, dont la haine pour la convention a dicté les clauses horribles contre les Français, vous portera sans doute à user du droit de représailles. Le comité vous fera un rapport sur cet objet, ainsi que sur les diverses mesures à prendre contre le gouvernement anglais. Des agens nombreux sont disséminés dans l'Europe, pour connoître les complots de nos ennemis au dedans & au dehors, & pour s'assurer des véritables amis de la république.

Il résulte enfin, de toutes nos relations, que Dumouriez & ses aides-de-camp, chassés du Stoutgard, n'ont pas reçu un meilleur accueil à Vursbourg, par ordre de l'électeur, quoique évêque. Ainsi, les traîtres ne trouvent pas d'asyle même chez les despotes à qui ils se sacrifient.

De l'intérieur.

Le comité a porté d'abord ses sollicitudes sur l'objet important des subsistances. Il a obtenu des renseignemens du ministre de l'intérieur.

Vous ne nous demanderez pas compte des moyens qu'il a employés, mais nous pouvons assurer qu'il a été pris des mesures qui ont déja produit quelqu'effet, & qu'il en est d'autres dont tout annonce le succès.

Quelques villes ont eu à gémir des troubles occasionnés par la cherté des grains ; mais les dernières lois, quoique insuffisantes, ont calmé en partie les sollici-

tudes des citoyens. Cependant, les belles apparences de la récolte prochaine, doivent encourager le peuple, qui seul aime franchement la liberté. La nature semble vouloir effacer, par ses bienfaits, les crimes des tyrans & des prêtres, les trahisons des aristocrates, & les intrigues des modérés. Par-tout les campagnes, malgré la plaie du recrutement, donnent les plus grandes espérances.

Quant aux approvisionnemens des armées & de la marine, les commissaires éprouvent des obstacles, en ne pouvant, d'après le dernier décret, acheter que dans les marchés.

Le comité s'est occupé ensuite de sonder la plaie & de connoître la source de toutes les agitations qui tourmentent la république.

Ici des vérités doivent vous être déclarées ; car, vous êtes sur le bord d'un abyme profond, & la convention nationale, au milieu de ses divisions, a oublié qu'elle marchoit entre deux écueils, & qu'elle étoit conduite par l'aveugle anarchie.

D'un côté, l'exécrable plan de la guerre civile, secondé par l'Anglais, & sans doute dirigée de Londres, de Rome & par des agens correspondans à Paris, étendoit ses ramifications dans toute la France, & principalement dans les pays qui étoient, depuis la révolution, infectés de fanatisme, ou qui avoient été le théâtre des troubles fanatiques & des complots contre-révolutionnaires.

D'un autre côté, une alarme générale s'est répandue parmi les propriétaires d'un territoire de vingt-sept mille lieues quarrées, & ces craintes ont eu pour base des motions exagérées, des journaux feuillantisés & des propos sanguinaires ; le mécontentement né de nos discussions personnelles a altéré la confiance, mais vous êtes nécessaires : les aristocrates, redoutant les passions des patriotes, ont excité les hommes énergiques contre les modérés auxquels ils se rattachent sourdement ;

ment; ils ont préparé des mouvemens contraires. L'aristocratie ſeule & le parti de l'étranger armé de brigands audacieux & de motionnaires inſenſés, ſe ſervent de l'effroi donné aux propriétaires, de la terreur inſpirée au commerce & de la puſillanimité des riches, pour les ameuter & produire un grand mouvement dans pluſieurs grandes cités de la République. L'ariſtocratie & le parti de l'étranger profiteront de ce mouvement pour abattre les deux partis & anéantir la République, ſi vous ne voulez ouvrir les yeux, vous ſerrer & attaquer l'ennemi commun avec toutes les forces réunies que la Nation a dépoſées dans vos mains pour la ſauver.

En général, les commerçans intéreſſés par état, coſmopolites par principes, s'occupent peu de liberté ou de deſpotiſme; le meilleur de tous les gouvernemens pour eux eſt celui où ils gagnent davantage: la guerre de la liberté les fatigue; les bénéfices ſont ſuſpendus; ils voudroient la paix, non pas cette paix honorable qui aſſure la liberté, mais cette paix qui ramène les profits des ſpéculations mercantilles.

En diſtinguant ici l'intérêt des commerçans, qui eſt bien différent de l'intérêt du commerce, nous ne pouvons nous diſſimuler que les cités à qui la liberté prépare ſes bienfaits & la proſpérité commerciale, ſont dans ce moment travaillées par des hommes ambitieux ou malveillans, qui voudroient aliéner les commerçans de la cauſe de la liberté. C'eſt d'après des vues particulières que nous voyons de grandes cités fameuſes par leur patriotiſme, ſe rallier preſqu'au même inſtant par des vues pures ſans doute, mais par des moyens qui peuvent ſervir les diviſions inteſtines & alimenter les eſpérances des ariſtocrates & des faux patriotes.

Marſeille Bordeaux, Lyon, Rouen, prenez garde,

la liberté vous obſerve ſur votre marche dans la révolution; elle ne vous croira jamais contraires à ſes vues; mais craignez d'être ſtationnaires dans le mouvement de l'opinion publique; écraſez avec nous les révoltes, les anarchiſtes & les brigands; mais auſſi craignez le modérantiſme & les intrigues de l'ariſtocratie qui veut vous effrayer ſur les propriétés & ſur le commerce, pour vous redonner des nobles, des prêtres & un roi.

L'art de nos ennemis eſt d'organiſer au milieu de nous, auprès de toutes les autorités conſtituées, dans toutes les ſections, dans toutes les ſociétés, même dans les places publiques, le parti de l'étranger, déguiſé ſous des coſtumes & des diſcours patriotiques; de faire attaquer par des ſoupçons les agens civils & militaires, & par des calomnies tous les hommes inſtruits ou connus par quelque mérite réel; d'ameuter le vil intérêt perſonnel contre tous les fonctionnaires, pour en uſurper les places ou en décourager les travaux; de chercher à avilir la Convention pour en uſurper les pouvoirs & en diſſoudre les membres. Citoyens, ſi vous n'y prenez garde, l'anarchie dévore tout, juſqu'à l'ambition même des vertus. Elle nourrit les défiances; les défiances créent les délations, les calomnies & l'eſpionnage. La plus légère penſée d'ordre public prend la teinte du crime. On penſe peu, on craint de parler, tout devient ſuſpect; l'homme éclairé cache ſa penſée comme l'avare ſa fortune. Les citoyens s'iſolent. La méfiance & la terreur altèrent les mœurs générales, & le gros de la nation devient ſtupide, muet, égoïſte & indifférent à la victoire.

Citoyens, il faut un terme à tant de dangers ſemés ſous nos pas.

Au moment où le comité a été formé, preſque partout les adminiſtrations trop foibles ou trop au-deſſous des circonſtances ſe reſſentoient de l'influence meur-

trière des passions particulières qui y correspondoient. Par-tout les citoyens étoient découragés par des atteintes portées à la morale & aux principes de l'ordre social, par les suites funestes de l'état anarchique, par les opinions exagérées & par les craintes semées sur les propriétés, ou par des idées de modérantisme plus funestes encore dans l'état où se trouve la France. Ce seroit un étrange & profond système de corruption, bien digne du cabinet de Saint-James, de faire altérer l'opinion publique à-la-fois par une éloquence adroite & par un style grossier; d'exciter journellement les citoyens malheureux & de décourager les citoyens riches; d'exaspérer la misère & d'effrayer la propriété; de désorganiser le gouvernement & de dépraver les gouvernés. C'est au temps à nous révéler toutes ces turpitudes de la révolution: en attendant, nous pouvons assurer à la Convention que les idées de fédéralisme sont proscrites, que l'esprit républicain tend à se rétablir par-tout, que son affoiblissement trop sensible a été produit par des divisions qui se manifestoient parmi des hommes envoyés pour s'unir. Cet affoiblissement est venu de l'impunité d'une foule de délits qui corrompoient la morale publique, & sur-tout des tiraillemens que l'opinion recevoit dans tous les sens. Au milieu de ces divisions il tardoit à tous les citoyens de savoir enfin à qui se rallier & où l'on vouloit tendre, & c'est à vous à montrer ce point de ralliement.

A Lyon, l'aristocratie a un foyer plus profond qu'on ne peut le penser; elle est secondée par l'égoïsme & l'indifférence. L'aristocratie qui rapporte tout à des spéculations mercantilles & étouffe la voix de la patrie, a provoqué l'exagération de quelques patriotes fermes & infatigables. Quelques hommes masqués en patriotes ont exaspéré les esprits. Nos commissaires nous en feront connoître le véritable résultat.

Mais les campagnes & les villes du département de Rhône & Loire, ſur-tout Villefranche, préſentent un autre eſprit, & là ſur-tout paroiſſent ces ſignes heureux, là ſont entendues ces acclamations énergiques qui caractériſent le patriotiſme.

A Marſeille où tout annonce l'ardeur républicaine, à Marſeille où l'on voit preſque à chaque pas un arbre de la liberté ou une inſcription civique, à Marſeille où le pain, égal pour tous & de mauvaiſe qualité, ſe vend ſept ſols la livre, cette calamité eſt ſupportée ſans murmurer, où l'on n'entend des plaintes que contre les traîtres, les égoïſtes, les intrigans; où les ſeuls malheurs dont on ſoit affligé ſont ceux qui frappent la République entière, Marſeille a éprouvé des convulſions violentes; mais ſi la répreſſion de quelques excès de la démagogie a fait craindre à de bons citoyens que le modérantiſme ne prévalût, le républicaniſme n'en triomphera pas moins des paſſions individuelles. Croyons que cette grande cité ne dégénérera pas de ſa renommée.

Nous avons à gémir ſur des excès commis à Avignon & à Aix; ce qui s'eſt paſſé d'irrégulier à Toulon, relativement aux officiers de la marine, vous ſera rapporté quand le comité aura fait le travail de cette partie.

Le meilleur eſprit règne dans ce moment à Perpignan; la vieille antipathie nationale contre l'Eſpagnol, y réchauffe l'eſprit républicain que le département des Pyrénées orientales avoit déja montré avec tant d'énergie le 21 juin 1791.

Baïonne ſe rattache aux bons principes. Les trahiſons lui ont donné de l'énergie; mais ſi cette place eſt dans ce moment menacée de près par l'ennemi, le zèle des républicains méridionaux la défendra contre les ennemis du dudans et du dehors.

Bordeaux ne ceſſe de fournir à la liberté & à ſes armées des tréſors & des ſoldats; elle va défendre en même-temps les Pyrénées & les Deux-Sèvres.

Les intentions manifeſtées à Nantes ne ſe reſſentent pas aſſez de l'enthouſiaſme civique qui doit animer dans ce moment tous les citoyens. Ses moyens auroient pu être plus efficaces ; il y a du mécontentement & des craintes ſur les effets des diviſions inteſtines.

A Orléans, l'eſprit public s'améliore, depuis que l'ariſtocratie a été frappée par la loi révolutionnaire ; mais cette ville a le droit d'obtenir que les procédures faites par les commiſſaires ſoient bientôt jugées, les coupables punis & les bons citoyens raſſurés.

Dans le département de l'Allier, une correſpondance interceptée a fait découvrir des trames contre la liberté, elles étoient ourdies par des prêtres déportés, de concert avec leurs agens à Moulins. Les corps adminiſtratifs, qui vivent dans la plus heureuſe harmonie, ont mis en lieu de sûreté les ci-devant que leur conduite avoit rendus ſuſpects & les y font garder avec ſoin & humanité, juſqu'à ce que la République n'ait plus rien à craindre de ſes ennemis intérieurs & de ces enfans dénaturés. Le peuple a par-tout applaudi à cette énergie de ſes magiſtrats, & il les a ſecourus, parce que le peuple veut franchement la liberté.

A Roanne, le modérantiſme eſt réduit en ſyſtême, & dans la criſe où nous ſommes, cette apathie politique eſt le plus grand fléau de la République, qui ne peut s'établir que par le développement de toute l'énergie nationale.

A Tain, dans le département de la Drôme, des patriotes, qui n'étoient qu'aiſés dans leur fortune, (le patriotiſme ſe trouve rarement avec la fortune) ſe ſont cotiſés, &, de concert avec le Maire, ont fait, ſans y être contraints par la loi, mais par amour pour la patrie, une cotiſation, dont le produit a été employé à fournir du pain à un prix modéré, pour les citoyens peu fortunés. C'eſt ainſi que dans les provinces méridio-

nales, les mœurs & l'humanité font plus que les lois & le cœur des riches dans les grandes cités.

Vous avez pris une grande mesure de sûreté générale, en déposant les divers membres de la famille Capet, dans une cité, dont les habitans ne prononcent qu'avec horreur le nom d'une famille qui a si longtemps usurpé ses droits & sa souveraineté. Les commissaires envoyés par le conseil exécutif, pour les conduire à Marseille, nous ont rapporté que le décret qui ordonne la translation des Capet ayant été expliqué aux citoyens de Marseille, chaque citoyen s'est promis d'en exécuter les dispositions, & de conserver ce dépôt, devenu un objet de surveillance pour les Marseillois, parla seule raison qu'ils le tiennent de la confiance de la Convention nationale. Cette ville, ajoutent les commissaires, peut, sans danger pour la liberté, posséder dans son sein des rejetons de nos anciens tyrans ; l'excellent esprit des membres des diverses administrations a secondé le zèle des commissaires.

A Tours, l'administration d'Indre & Loire, apprenant que les ennemis étoient à Loudun, & marchoient à Chinon, a pris la résolution, par un mouvement civique & spontané, de se transporter toute entière au milieu des dangers qui les menaçoient, & décidés à s'ensevelir sous les ruines de la ville, plutôt que de se rendre. Une commission y est restée. Loudun a demeuré sans défense. Quelques aristocrates en ont été heureusement chassés.

Poitiers, trop influencé par des fanatiques & par des hommes de l'ancien régime, peut donner des espérances aux révoltés, & déja l'administration nous a fait craindre le résultat du mauvais esprit d'une partie de ses habitans, malgré l'énergie connue des patriotes qu'elle renferme.

Paris qu'on accuse sans cesse, qu'on agite presque

toujours, tantôt par des crimes, tantôt par des intrigues, tantôt par des passions personnelles, tantôt par des intérêts secrets & étrangers, & plus souvent encore par l'action prolongée ou l'exaltation des passions révolutionnaires ; Paris, réceptacle de tant d'étrangers, de tant de conspirateurs, doit attirer vos regards.

Vous devez contenir le conseil général de la commune de Paris dans les limites que l'unité & l'indivisibilité de la République exigent & que la loi lui prescrit. C'est à vous qu'il appartient seul de dominer toutes les ambitions politiques, de détruire toutes les usurpations législatives ; c'est à vous de répondre à la France du dépôt de pouvoir qui vous a été religieusement confié.

Vous devez aviser aux mouvemens inégaux & anarchiques que des intrigans font passer dans plusieurs sections peuplées de bons citoyens, & aux mouvemens aristocratiques qu'on pourroit cependant leur communiquer.

Vous devez surveiller également le modérantisme qui paralyse tout & prépare la perte de la liberté, & les excès de la démagogie dont les émigrés & les ambitieux, déguisés parmi nous, tiennent le secret & le prix journalier.

L'esprit des habitans de Paris est bon, malgré les vices de l'égoïsme, de l'avarice & de l'apathie d'un certain nombre de ses habitans. L'amour de la liberté, qu'on a voulu tant de fois y neutraliser, sort victorieux de toutes les épreuves ; & nous pensons que Paris n'appartiendra jamais qu'à la liberté ; Paris qui a détruit le trône, ne souffrira pas qu'aucune autorité usurpe le pouvoir national, qui est la propriété de tous, & qui est le véritable lien de tous les départemens.

Malgré toutes les intrigues par lesquelles on a cherché à empêcher Paris de prononcer son patriotisme en marchant contre les révoltés, chaque section a fourni ou

s'occupe de fournir ſon contingent pour former douze ou quatorze bataillons de mille hommes.

Le miniſtre de la guerre a procuré les fonds néceſſaires pour leur habillement & équipement. Le comité de ſalut public a conféré avec le miniſtre & le commandant de la garde nationale pour leur fournir des armes. Sept milie fuſils ont été mis à la diſpoſition du conſeil-général de la commune pour les faire diſtribuer; & le commandant-général nous a promis de pourvoir au complément d'armes pour tous les bataillons. Quelques-uns ſont déja partis, & le peuple de Paris ſe montrera toujours digne de conſerver la liberté qu'il a conquiſe à deux grandes époques.

Le comité a cherché à ſuivre les traces du parti de l'étranger exiſtant impunément au milieu de nous, pour y circonvenir tout ce qui tient à la république.

La calomnie contre les agens publics & les citoyens connus.

Il a cherché à s'emparer des journaux ou à les influencer.

Exagération des principes d'égalité ou de liberté.

Il a ſalarié des motionnaires dans les grouppes, des orateurs dans les aſſemblées de citoyens; il a mêlé des ariſtocrates dans les tribunes des ſociétés populaires, & des prédicateurs politiques dons les départemens.

Eſprit public.

Il a cherché à le refroidir, à l'altérer, à le corrompre par des écrits & des placards de tout genre.

Finances.

Il a agioté le numéraire pour avilir l'aſſignat ; il a fait hauſſer les changes, par ſes opérations à la bourſe.

Diſſentions civiles.

Il a alimenté le fanatiſme de la Vendée ; il a fourni des hommes, des armes & des munitions (1).

---

(1) Des traîtres ſe ſont mêlés dans les rangs des patriotes & dans les convois de l'artillerie qui alloient combattre les révoltés ; le comité en a fait arrêter la marche, & le comité de ſurveillance retient les principaux auteurs de ce nouveau complot. Malgré tant de ſurveillance, quelques ſoldats français, indignes de ce nom, ont trahi leur devoir & ſont allés groſſir la horde des rebelles. Par-tout les obſtacles ſe multiplient ; par-tout les adminiſtrations veulent régler les mouvemens des troupes & les commiſſaires veulent faire les fonctions de généraux, des communes arrêtent à leur gré des armes qui ont une autre deſtination, & c'eſt ainſi que toutes les forces s'atténuent & que les brigands ont des ſuccès.

Mais du moins les rives qui correſpondent aux perfidies de Georges III ſont garanties. Les trois diviſions commandées par le général Canclaux, qui occupent les ports intermédiaires entre les Sables & Nantes, entretiennent la communication entre ces deux villes, & contiennent les brigands à une certaine diſtance des côtes.

La communication par terre, entre Nantes & Angers, eſt libre, on travaille à rétablir la libre navigation de la Loire entre ces deux villes. Quelques bateaux armés de canons ſont préparés, & ſuffiront pour cette protection.

Déja une victoire ſignalée vient de raviver toutes les eſpérances de la partie. A Saint-Mexent, l'artillerie & les approviſionnemens des révoltés ſont le prix de la première victoire ſignalée que les patriotes viennent de remporter.

Royaliſme.

C'eſt l'anglais qui a combiné les regrets & ravivé les eſpérances, par l'excès du républicaniſme qu'il a fomenté, par les motions de lois agraires, dont il cherchoit enſuite à faire imputer les projets à des patriotes connus.

Armées.

L'anglais y a ſemé les mots de paix pour les endormir, un ſyſtême de terreur pour les paralyſer, un plan de trahiſon pour les diſſoudre, des mots d'égalité pour les indiſcipliner.

Généraux.

Celui qui avoit acheté Arnold en Amérique, a acheté Dumouriez en Europe, & il a dû traiter de même les militaires qui n'aiment pas la république.

Intrigues.

Des étrangers, des anglais ſont à nos côtés; que font-ils au milieu de nous? que font-ils en parcourant les départemens dans les voitures publiques? Que l'étranger diſparoiſſe momentanément du ſol de la république, & toutes les toiles que Pitt a tendues ſur notre territoire, comme une araignée politique, ſeront bientôt rompues.

De l'organiſation ſociale.

L'anglais a ſemé l'effroi dans l'ame des propriétaires par des motions ſur les partages des terres, & dans le cœur des commerçans par le pillage des magaſins.

Ruine de la France.

L'anglais a imaginé de la bloquer, de l'affamer, de l'incendier dans ſes ports, dans ſes édifices publics; de détruire ſon induſtrie; il a armé tour-à-tour l'ariſtocrate contre le patriote, & le patriote contre l'ariſtocrate; enfin, le peuple contre le peuple, eſpérant que le ſpectacle de nos troubles ôtera au peuple anglais le courage de détruire chez lui le deſpotiſme royal.

Perte de Paris.

C'eſt au cœur que les aſſaſſins frappent; c'eſt ſur les capitales que les conquérans dirigent leurs coups. On ne pouvoit perdre Paris par les armes; on a voulu perdre Paris par les départemens; on y a ſemé des terreurs pour le ruiner par la fuite des propriétaires & des riches; on a ſemé des idées de ſuprématie, pour ſéparer, pour iſoler les départemens, de Paris.

Diviſion du territoire.

L'anglais enfin a eſpéré diviſer la France pour la morceler ou la ruiner. Dans ſon délire, il a eſpéré de voir une monarchie impuiſſante s'établir dans le nord, & des républiques miſérables & diviſées ſe former dans le midi.

J'ai dévoilé le gouvernement britannique; il n'eſt plus à craindre.

Dans un très-grand nombre de départemens on a procédé à la réclusion des perſonnes notoirement ſuſpectes d'inciviſme & ſoupçonnées d'entretenir des intelligences avec les émigrés & les contre-révolutionnaires. On en accuſe généralement les prêtres & les moines, les émigrés rentrés impunément ſur notre territoire, & les correſpondans qui les ſoutenoient de leurs fortunes & de leurs eſpérances.

On a dû prendre des meſures ſévères, alors que tous les

aristocrates correspondoient à la Vendée, & que des lettres interceptées annonçoient un rassemblement à Nantes.

Des arrestations nombreuses ont dû être la suite de ces méfiances, de ces trahisons disséminées dans toute la France; l'autorité, dans les temps de révolution, a plus d'yeux & de bras que d'entrailles; mais le législateur doit à tous les citoyens cette justice exacte qui vient régulariser les premiers mouvemens & faire statuer sur la liberté individuelle avec les précautions que les circonstances peuvent admettre. Vous devez abattre également toutes les aristocraties & toutes les tyrannies; vous devez approuver vos commissaires s'ils ont bien fait, les blâmer & les punir s'ils ont violé les droits des citoyens. Le comité pense que le comité de législation & de sûreté générale doivent proposer incessamment une loi qui règle le mode de jugement de la légitimité de ces arrestations, & qui renvoie aux tribunaux les coupables, ou laissât en réclusion ceux qui ne sont que notoirement suspects.

Le département de l'Ain voit l'esprit public se rétablir parmi ses habitans.

La conspiration qui a éclaté dans l'Ouest sembloit se montrer dans les départemens de l'Ardèche, du Gard, de la Haute-Loire & du Cantal; mais les administrateurs & vos commissaires sont parvenus à les réprimer. Ces troubles de la Lozère ont un caractère plus fort; mais le patriotisme de ce département & de ses voisins y mettra bientôt un terme.

Les tribunaux ont sévi contre les coupables; nous avions craint que vos commissaires n'eussent dépassé leurs pouvoirs dans le département de l'Ardèche, & nous les aurions déféré à votre sévère justice pour donner l'exemple de la punition de ceux qu'on affecte d'appeler des proconsuls, pour empêcher le bien qu'ils peuvent faire ou en empoisonner les résultats; mais un

décret avoit déja mis hors de la loi les coupables complices de Defaillant.

La trahiſon de Dumouriez que tout annonce avoir eu des branches très-étendues, a été un trait de lumière ; elle a frappé les adminiſtrations & les citoyens d'un coup électrique. Tous nos moyens ont centuplé par cet événement deſtiné à les paralyſer ; mais de tous les maux préparés inſenſiblement dans les départemens frontières comme dans le centre, comme au milieu de nous, le plus grand le plus effrayant par ſes progrès, eſt la marche imprévue des contre-révolutionnaires nobiliaires, ſacerdotaux & émigrés qui, du fond de la Vendée & du Morbihan, remontent la Loire, menacent nos cités de l'intérieur, & emploient à la fois, des moyens de terreur & de perſuaſion.

Cet incendie eût dû & pu même être arrêté il y a quelques mois ; la révolte n'avoit pas encore une tactique & une propagande, ou du moins elles n'oſoient pas ſe montrer.

Un plan d'attaque a été trop promptement combiné dans ſon origine, & trop foiblement exécuté ; mais alors les circonſtances étoient preſſantes. Le plan d'attaque a été mollement ſuivi dans quelques parties ; nulle part l'armée des patriotes n'a été ni aſſez forte ni aſſez bien pourvue. Ici, des agriculteurs peu hardis, n'avoient du patriotiſme que la cocarde, & fuyoient devant des agriculteurs fanatiſés. Là, des pères de famille peu exercés aux armes, ne pouvoient ou n'oſoient ſe défendre contre des brigands audacieux & féroces. Des défiances ſemées par-tout & trop ſouvent juſtifiées, altéroient le courage des ſoldats & l'autorité des généraux ; des citoyens indignes de ce nom, briſoient leurs armes ou les jetoient dans leur fuite ; plus loin, des diſtricts entiers étoient ſans armes & ſans munitions. La terreur inſpirée par les révoltés & les intrigans,

a fait le reſte de leurs ſuccès dans l'intérieur ; car nos défenſeurs près des côtes, les en ont éloignés avec de grands avantages. C'eſt au peu d'enſemble, à l'inſuffiſance des meſures, aux attaques partielles, au parti adopté par les adminiſtrateurs, de ne requérir les citoyens que pour ſervir quinze jours, qu'il nous faut imputer les revers que les patriotes ont éprouvés ; revers qui nous ont cauſé des pertes considérables d'hommes, d'armes & de munitions, & qui nous ont forcé à faire appel au courage de tous les citoyens & au déplacement d'une partie des forces armées, néceſſaire à la défenſe des frontières.

L'audace des brigands & le fanatiſme royaliſé des habitans des campagnes & de quelques villes, vient d'obtenir de nouveaux ſuccès. Les troubles de l'intérieur prennent un caractère effrayant. Ce ſont des maux urgens, c'eſt un incendie terrible qu'il faut s'empreſſer d'éteindre, en attaquant le noyau des rébelles & des contre-révolutionnaires expérimentés, qui dirigent ce mouvement combiné avec l'étranger.

Les révoltés ont pluſieurs corps de raſſemblement. Le principal qui s'étoit porté à Thouars, étoit, ſuivant les uns, de quinze mille, ſuivant la dernière relation envoyée par un de nos commiſſaires, il etoit de vingt à vingt-cinq mille hommes armés, partie de piques, partie de fuſils ; ils traînent avec eux, treize pièces de canon, ſelon les uns, & d'après le dernier ſuccès de Thouars, trente pièces d'artillerie.

Ils ſont commandés par des ci-devant nobles & accompagnés par des prêtres ; toutes leurs femmes leur ſervent d'eſpions ; ils ſe battent pour des fiefs & des prières. Les agriculteurs fanatiques combattent avec fureur & ne pillent pas ; ils compoſent la moitié de la troupe.

Un quart eſt compoſé de gardes-chaſſes, d'échappés

des galères & de faux ſauniers. Ils pillent, dévaſtent, égorgent, & ſont bien dignes de leurs chefs.

L'autre quart eſt formé d'hommes puſillanimes ou indifférens, que la violence force de marcher, mais qui, à la première défaite des brigands, ſe retireroient, & forment, pour ainſi dire, la propriété du premier occupant. C'eſt à la liberté de s'en emparer par des ſuccès.

Il n'y a que les émigrés, les ci-devant, & les prêtres qui voudroient mettre de l'ordre dans les raſſemblemens, & de la tactique dans cette guerre. Ils paient les rebelles deux tiers en numéraire.

Les chefs connus ſont les ci-devant de Leſcur, Laroche Jacquelin, Beauchamp, Langrenière, Delbecq, Baudri-de-Brochin, Debouillé-Loret, un abbé, appelé Larivière. Domengé eſt colonel-général de la cavalerie; Demenens et Delbec commandent l'armée catholique-royale.

Le comité a pourvu journellement par des arrêtés preſſans, à ce que cette guerre inteſtine fût efficacement comprimée.

Il eſt parvenu enfin à pouvoir déployer une force impoſante. Des tranſports prompts des troupes qui ont été raſſemblées de toutes parts, formeront, dans peu de jours, un obſtacle puiſſant aux progrès de cette révolte dangereuſe. Les départemens voiſins ſont mis en réquiſition; des armes & des canons ſont portés vers les lieux de la révolte; un cordon de troupes exercées va ceindre les fanatiques & les brigands; des agens inſtruits & actifs s'occupent de l'armée matérielle, & de nouvelles meſures fortes & d'enſemble ont été priſes, & leur réſultat bien exécuté, peut frapper un coup terrible, qui, dans peu de jours, abattra la tête de l'hydre contre-révolutionnaire. Tous les citoyens ſentiront enfin,

que c'eſt être coupable envers la patrie, c'eſt être contre-révolutionnaire, que de ne pas courir en armes vers les départemens ſouillés & dévaſtés par les plus cruels ennemis de la nation.

Déja l'armée s'organiſe à Tours ; une commiſſion centrale eſt établie à Saumur ; déja des troupes de ligne ont dépaſſé Paris pour s'y rendre, & le renfort conſidérable que le comité avoit requis, eſt en route pour s'y rendre. Les voitures des riches, les équipages du luxe, auront du moins ſervi une fois à la défenſe de la patrie & de la liberté. Une armée eſt dirigée en poſte ſur les rives de la Loire. C'eſt ainſi qu'un des plus fameux guerriers du nord alla écraſer en 1757 les autrichiens à la bataille de Liſſa ou Leuten, avec une armée arrivée en poſte ſur le champ de bataille.

Rien n'eſt plus touchant, nous écrit-on d'Orléans, que l'accueil hoſpitalier des ſans-culotes à l'arrivée des légions de ſoldats de ligne, de volontaires venus des armées, & quittant avec joie un danger pour un autre.

Des hameaux les plus éloignés, on voit accourir les habitans, enchantés de ſe trouver ſur le paſſage des modeſtes vainqueurs des autrichiens, des Lafayette & des Dumouriez. Malgré les étapiers & les traîtres, les routes ſont couvertes de vrais ſoldats & d'armes mêmes ; l'union régne parmi les citoyens, on veut la république & des lois exécutées.

Dans la criſe que les diſſentions inteſtines préparoient contre la liberté, le comité a vu toutes les traces de l'intelligence dangereuſe qui, de Londres, de Vienne, de Paris & de toutes nos frontières, lioit les événemens de la Loire, avec les attaques ſimultanées de nos ennemis, dans le midi & dans le nord de la république. Il falloit à la fois des tréſors & des hommes ; il falloit que toute la nation levée, fût prête à repouſſer à-la-fois toutes les agreſſions combinées, & à réprimer toutes

les

les trahiſons & tous les mouvemens ariſtocratiques préparés adroitement ſur tous les points.

Pluſieurs départemens ſe ſont levés ; le département de l'Hérault a donné un exemple vraiment républicain, en propoſant la réquiſition directe pour le ſervice perſonnel & pour les dons civiques.

Ce département eſt venu préſenter à la convention un mode d'inſurrection régulière qui rallioit tous les intérêts, qui défendoit tous les droits, qui augmentoit la force armée, qui ſoulageoit le tréſor public par les ſacrifices des riches, qui les forçoit à acheter la liberté, pour qu'ils puiſſent en ſentir le prix, qui aſſocioit à la fortune publique la fortune des égoïſtes, des indifférens, des avares, & de ces hommes puſillanimes ou intéreſſés, qui appellent la contre-révolution par leurs vœux ou par leur frayeur ; qui créoit ſubitement des armées nouvelles d'hommes intéreſſés à l'état ſocial, & qui formoit une famille d'amis & de frères de tous les hommes nés ſur le même ſol, & aſſociés aux mêmes dangers.

Dès que votre approbation a eu mis le ſceau à cette meſure de ſalut public, le comité a penſé qu'il devoit faire connoître votre vœu à tous les départemens. Il y a joint une lettre aux adminiſtrations, afin qu'il y eût de l'uniformité dans les moyens d'exécution, de l'unité dans les vues, & que l'opinion de nos beſoins, de notre défenſe, frappât à-la-fois tous les eſprits. C'eſt dans ce ſens qu'ont été rédigées les inſtructions de vos commiſſaires, qui doivent vous aider dans les points les plus éloignés de la république, à la ſauver des derniers efforts de la coalition royale. Les départemens du Cher, de l'Allier & de la Corrèze ont ſuivi les vues exécutées dans l'Hérault. Celui de l'Allier a fait acheter 3000 fuſils & huit canons de campagne.

Le département de la Haute-Vienne, en adoptant ces principes, a mis en réquiſition tous les officiers de la

garde nationale, & comme ils n'avoient pas de fusils, il en va former un corps de cavalerie.

Depuis long-temps, tous les départemens sentoient le besoin d'organiser des troupes auxiliaires, & ils ont saisi les premiers moyens que l'assemblée leur a offerts.

Le comité prépare un rapport sur les agens périodiques de l'opinion publique, & sur les arrêtés violateurs de la liberté de la presse.

Tel est le tableau de l'intérieur de la république, d'après les rapports & la correspondance des commissaires & des corps administratifs. Nous devons le terminer par une réflexion sur les commissaires, dont on cherche trop à effrayer les citoyens, & même plusieurs membres de la convention.

Vos commissaires sont investis d'un grand pouvoir; mais il n'est plus illimité dès qu'il est écrit & déterminé par des instructions. Ils s'occuperont de surveiller & non de commander; ils veilleront à l'approvisionnement, à l'armement & à l'équipement des armées; ils feront concourir à la défense générale, le pouvoir & l'administration, disséminés ainsi par vous, commissaires, sur tout le territoire. Le comité entretient avec eux une correspondance très-active, pour leur rappeller que c'est aux généraux, momentanément, à diriger toutes les opérations militaires, & que les commissaires ne doivent jamais confondre la surveillance avec l'action.

Si aucun d'eux, par un excès de zèle, ou par toute autre passion, dépassoit les bornes que votre sagesse leur a indiquées, le comité dans ses divers rapports, vous les fera connoître aussi-tôt, & vous dénoncera tous ceux qui sont punissables, pour avoir abusé de leurs pouvoirs déterminés par le décret du 30 avril, & par les instructions qui y sont jointes. Mais aussi, jusqu'à ce que l'abus soit connu ou dénoncé, sachez les investir de votre confiance; ne détruisez pas vous-mêmes ce pouvoir que vous avez cru devoir organiser.

Rappellez-vous, en penſant au commiſſariat national, que l'emploi de ce moyen a appartenu & appartient encore momentanément à tous les pays libres. Il eſt des époques en Angleterre où le parlement lève la barrière poſée contre les uſurpations de l'autorité, en ſuſpendant l'acte d'*habeas corpus*; & c'eſt au roi & aux officiers qu'on confie ce pouvoir.

Le congrès de Philadelphie conféroit à quelques perſonnes de ſon corps, un pouvoir illimité, & leur remettoit, à raiſon de l'invaſion prochaine, une juriſdiction ſans bornes; & nous ſommes au moment de l'invaſion des armées royales & ennemies. Dans ces deux pays comme en France, cette déſignation inſtantanée de grands pouvoirs eſt une imitation de la formule tutélaire: *Videant conſules ne quid detrimenti reſpublica capiat.*

Citoyens, deſtituez, frappez s'il le faut, avec énergie, les proconſuls infidéles, mais conſervez, défendez le proconſulat néceſſaire.

De la juſtice.

Jamais les tribunaux n'ont dû avoir plus d'activité. Le miniſtre de ce département a cherché, par une lettre adreſſée aux juges, de leur rappeller que, dans l'interrègne des lois, dans le paſſage d'une conſtitution détruite à une conſtitution nouvelle, c'étoit le devoir des tribunaux d'adminiſtrer avec la plus grande activité la juſtice qui punit les crimes & de raſſurer les citoyens par l'expédition la plus prompte dans les conteſtations civiles. C'eſt à la juſtice à comprimer l'anarchie, en attendant que les nouvelles lois viennent commander l'ordre public.

Le miniſtre de la juſtice a communiqué au comité, des vues d'amélioration pour le miniſtère, pour un plus prompt envoi des lois, pour la perfection de quelques lois importantes, & ces obſervations ne ſeront pas un jour inutiles. Il a écrit aux juges-de-paix, pour faire juger les accuſés de délits de police correctionnelle.

Des contributions publiques.

Quant aux contributions, rien ne prouve mieux le desir de voir fonder la République, & de voir renaître l'ordre social que le paiement des impositions, au milieu des ruines & des débris de l'ancien gouvernement; s'il y a de l'arriéré, ce n'est que par les fautes des administrations qui n'ont pas encore terminé la confection des rôles; quelques-unes ont arrêté tout envoi de fonds. Mais un moyen de salut public, appartient à cette partie de l'administration, c'est de vous occuper sans relâche, des lois concernant les contributions publiques, de l'accélération de la vente des biens d'émigrés, & des maisons ci-devant royales, objets qui semblent encore attendre leurs anciens & coupables possesseurs; & des moyens de retirer de la circulation, une certaine masse d'assignats. Vous devez cette loi au peuple, qui a vu s'augmenter par une progression effrayante & ruineuse, le prix des subsistances; vous le devez à tous les créanciers de la République & à tous ceux qu'elle salarie, afin de rétablir la balance rompue trop rapidement, par la masse énorme de cette monnoie. La portion du peuple qui mérite avant toutes les autres l'attention de ses représentans, est celle qui souffre tous les jours au surhaussement du prix des denrées.

Les contributions indirectes, perçues au milieu des mouvemens de la révolution, & des défiances semées sur son succès, par des mécontens & des ennemis publics, alimentent abondamment le trésor national. Déja dans les trois derniers mois de Janvier, Février & Mars, la perception des impôts indirects, excède de plusieurs millions, l'estimation qui en a été faite. Le total des trois mois, se porte à 52,182,468 liv. en y comprenant 5,400,000 liv., de l'adjudication des bois. Que sera-ce dans un temps de paix & de prospérité? Quelle

confiance la République doit avoir de ſes forces & de ſes moyens ?

Nous avons vu avec regret, parmi les produits de l'impoſition indirecte, des droits qui devroient être inconnus à des peuples libres, des droits de bâtardiſe & de déshérence, & que les ſauvages de l'Amérique repouſſeroient.

Des colonies.

Nous ne diſons encore rien des colonies, quoique nous ayons reçu des mémoires & des vues ſur cet objet important & malheureux, d'où dépend la proſpérité publique, & l'agrandiſſement de la marine françaiſe. Peut-être eût il mieux valu de ne pas plus parler dans les aſſemblées nationales, des colonies que de la religion, juſqu'à ce que la révolution du continent eût été a ſon terme. Perfectionner dans ces contrées lointaines le commiſſariat civil, adoucir les effets du régime militaire, détruire inſenſiblement le préjugé des couleurs, améliorer par des vues ſages & des moyens progreſſifs le ſort de l'eſpèce humaine dans ces climats avares, étoit peut-être la meſure la plus convenable ; mais la révolution a fait des progrès terribles ſous ce ſoleil brulant. Saint-Domingue eſt auſſi malheureux que les îles des vents ſont redevenues fidèles, & ſes malheurs ne paroiſſent pas près de leur terme.

On examinera un jour s'il eſt des moyens de rattacher les colonies à la France, par leur propre intérêt, c'eſt-à-dire, par la franchiſe abſolue de leur commerce avec nous, & une diſpoſition générale des droits perçus ſur le commerce étranger, dans ces mêmes colonies. De pareilles lois qui nous défendroient mieux que des eſcadres, demandent d'être méditées.

Cette partie de l'intérêt national, doit être traitée ſéparément & avec une forte ſageſſe ; le comité eſt chargé de préparer en attendant ce rapport, des meſures propres à diminuer les maux que cette belle colonie ſouffre encore.

De la force publique de l'intérieur.

Elle se ressent par-tout de l'anarchie qui règne. Là, elle délibère ; ici, elle agit au gré des passions. Disséminée dans toutes les sections de l'empire, elle semble avoir une versalité de principes & d'actions, qui peut effrayer la liberté. Dans une ville, les citoyens riches & les égoïstes, se font remplacer ; défendre ses foyers, semble être encore une corvée plutôt qu'un honneur ; une charge plutôt qu'un droit. Dans une autre cité, le service public frappe des artisans peu aisés ou des ouvriers, qui ont besoin du repos de la nuit, pour le travail qui alimente leur famille, il est plus que temps d'effacer ces lignes de démarcation intolérable dans un régime libre. La nature seule a décrit des différences ; elle est dans les âges ; les jeunes citoyens depuis seize ans jusqu'à 25, sont les premiers que la patrie appelle ; moins occupés & plus disponibles, c'est à eux de voler aux premiers dangers. Cette première force est-elle insuffisanre, (car il ne faut pas penser à sa défection) l'autre âge plus fort & plus sage, présente à la société ses moyens, c'est l'âge de 25 à 35 ; la troisième classe sera de 35 à 45 ; la dernière réquisition doit frapper tout ce qui peut porter les armes. Alors, la société appelle à son secours, tous ceux qui partagent la souveraineté ; une exception favorable se présente pour les pères nourrissant leur famille du produit de leur travail. Une exception contraire doit frapper les célibataires & les hommes veufs sans enfans. C'est à la législation & à la morale à flétrir ceux qui ne paie t cette dette ni à la nature ni à la République.

C'est ainsi qu'il convient aux Français, d'organiser le droit de réquisition. Cet exemple est sorti des besoins de la liberté, dans les terres américaines. La réquisition est l'appel de la patrie aux citoyens ; cet appel peut être

fait par les généraux, quand la loi le leur a confié momentanément, & dans les cas de guerre; cet appel peut être fait par le pouvoir civil dans toutes les autorités conſtituées, & encore plus par les aſſemblées nationales, qui ſont à la fois pouvoir civil, légiſlatif & national.

Le comité a penſé qu'il devoit préſenter un mode uniforme, de requérir la force publique dans toutes les parties de la République, & de la part de toutes les autorités, afin que chaque fonctionnaire & chaque citoyen, connoiſſe l'étendue de ſon pouvoir ou de ſon obligation.

De l'Inſtruction publique.

Un autre objet importe bien au ſalut public. Vous n'en recueillerez pas ſubitement les fruits; mais pour être tardifs, ils n'en ſeront que plus bienfaiſans & plus doux. L'éducation publique, les écoles primaires ſur-tout, ſont une dette ſociale qui eſt à échéance, depuis que vous avez renverſé le deſpotiſme & le règne des prêtres; c'eſt une dette ſacrée qui eſt réclamée par tous les départemens, & dont l'acquittement peut ſeul conſoler des maux que l'anarchie vous a faits & vous fait encore. Les enfans dont les pères ont volé à la défenſe des frontières, ont droit d'obtenir de la nation une inſtruction qui les dédommage de l'abſence de leurs inſtituteurs naturels; les enfans des agriculteurs tranſformés par le patriotiſme en militaires, ſont devenus les *enfans de la patrie.* Ouvrez donc pour eux, ouvrez dès demain s'il eſt poſſible, les écoles primaires, les écoles de la République; il ne manque aux campagnes que des lumières, & aux villes, un patriotiſme plus aſſuré. Une lacune affreuſe ſe préſente devant nous; cette lacune ſera bien ſenſible dans l'Aſſemblée nationale, qui exiſtera dans dix ans; c'eſt alors que paroîtra cette influence de l'état actuel des eſprits, ſur l'éducation

publique ; & la génération qui s'élève moins éclairée que les autres, reprochera à votre mémoire, ce délit de lèze-liberté.

De la Conſtitution.

Le dernier & principal moyen de ſalut public que vous avez déja entrepris, moyen qui repoſe dans vos mains, mais qui marche avec trop de lenteur ; c'eſt le travail de la conſtitution républicaine. Voilà votre principal devoir, voilà votre mandat. Faire la conſtitution la plus démocratique dans ſes baſes ; celle qui aſſure le plus l'exercice des droits du peuple dans tous ſes développemens, qui établiſſe les meilleurs moyens de faire des lois, & qui donne le gouvernement le plus énergique, ſans être uſurpateur, ſeroit ſans doute le chef-d'œuvre de l'eſprit humain. Mais peut-être, au milieu des orages de la révolution, trop d'intérêts, de paſſions & de préjugés nous diviſent ; allons au bien comme cela nous eſt poſſible dans ce moment, & renvoyons le mieux au temps qui perfectionne tout.

Nos ennemis réuniſſent cependant leurs forces, font taire leurs intérêts perſonnels, prennent de concert leurs meſures avant de nous attaquer ; des concitoyens, des repréſentans de la même nation, ne peuvent-ils pas auſſi ſe réunir dans le calme de la raiſon pour élever une conſtitution qui doit faire tant d'heureux ? Combien tous ceux qui ſe tourmentent pour un inſtant de célébrité ou d'opinion, ſe ralentiroient dans ces mouvemens iraſcibles, s'ils vouloient réfléchir aux caprices de la faveur des hommes, & aux fluctuations de l'opinion des contemporains ? Ah ! combien ceux qui s'agitent dans quelque intrigue pour des jouiſſances de la haine, de l'envie ou de la domination, ſe refroidiroient, s'ils ſongeoient que dans quelques mois, ils n'occuperont plus la penſée des citoyens, & qu'il eſt difficile d'obtenir quelques ſuffrages de ceux qui ſont gouvernés ?

La nation françaiſe veut une conſtitution ; c'eſt ſon beſoin le plus preſſant ; la retarder, c'eſt riſquer de perdre la liberté : on ſe laſſe de ne pas avoir de lois fixes, & on embraſſe avidemment tout ce qui en préſente l'apparence.

La trop grande lenteur des diſcuſſions peut retarder un accompliſſement du vœu très-prononcé du peuple, au point de laſſer ſa patience, & de le forcer en quelque ſorte, à ſacrifier au deſir de la paix, une partie de cette liberté, acquiſe au prix de tant de ſang & de tant de ſacrifices.

Mais cette lenteur eſt ſur-tout à craindre, ſi la conſtitution ne ſe borne point aux articles eſſentiels, à ceux qui doivent être rendus irrévocables, pour prévenir les uſurpations du pouvoir légiſlatif, ou les effets de la corruption ſur une aſſemblée nationale ; à ceux encore qui ſont néceſſaires pour aſſurer & garantir les droits des citoyens ; & ſi l'on y insère des articles de détail, qui peuvent être appelés conſtitutionnels, puiſqu'ils ſtatuent ſur l'organiſation des pouvoirs, mais qui peuvent être révocables au gré des légiſlatures, ſans aucun danger.

En effet, les opinions ſont ſur-tout diviſées ſur ces articles de détail ; les diſcuſſions s'y prolongent préciſément, parce qu'elles ſont moins importantes.

D'ailleurs, on trouveroit pluſieurs avantages à borner ainſi la conſtitution aux articles néceſſaires.

1°. Une plus grande eſpérance qu'elle ſera acceptée par le peuple.

2°. Une plus grande eſpérance encore que les citoyens ne demanderont point ſi promptement, une réforme de la conſtitution.

3°. On détruiroit par cette ſeule réſolution, même avant que la conſtitution fût faite, une partie des eſpérances de nos ennemis, parce qu'alors, ils commenceroient à croire que la Convention donnera une conſtitution

à la France, ce que jusqu'à présent ils ne croient pas.

En effet, il est difficile de se tromper dans des articles généraux importans, sur ce qui convient véritablement à la nation française, & l'on n'a pas à craindre ces difficultés, cette presqu'impossibilité d'exécution qui, si on se livre aux détails, pourroient faire desirer la réforme d'une constitution, d'ailleurs bien combinée.

On pourroit donc proposer de borner la constitution à ces articles essentiels, dans le nombre desquels on sent que doit être compris le mode de réformer la constitution, lorsqu'elle cessera de paroître, à la majorité des citoyens, suffisante pour le maintien de leurs droits; & si l'assemblée adoptoit cet avis, elle chargeroit quatre ou cinq de ses membres, adjoints au comité de salut public, de lui présenter un plan de constitution, borné à ces seuls articles, & combiné de manière que ces articles puissent être soumis immédiatement à la discussion.

Le travail de ce comité ne prendroit qu'une semaine, & l'assemblée pourroit suivre ses discussions sur la constitution, car rien ne seroit plus facile que de placer dans ce plan, les points déja arrêtés par la Convention.

Ce travail même seroit utile, quand même l'assemblée voudroit se livrer ensuite à plus de détails;

1°. Parce qu'il en résulteroit un meilleur ordre de discussions;

2°. Parce qu'on auroit toujours alors, un moyen d'accélérer le travail, selon que des circonstances impérieuses l'exigeroient. C'est d'après cette idée simple que nous vous proposerons de décréter que la Convention charge une commission, composée de cinq de ses membres, adjoints au comité de salut public, de lui présenter dans le plus court délai, un plan de constitution, réduit aux seuls articles qu'il importe de rendre irrévocables par les assemblées lé-

giſlatives, pour aſſurer à la République ſon unité, ſon indiviſibilité & ſa liberté, & au peuple l'exercice de tous ſes droits.

Reprenons donc avec conſtance le travail de la conſtitution, & diſcutons-en le petit nombre d'articles vraiment conſtitutionnels, avec cette ſageſſe qui n'exclut pas l'énergie, & avec ce talent que ne fletriſſent pas les défiances.

Songez que le dernier article de la conſtitution ſera le commencement du traité de paix avec les puiſſances. Il leur tarde de ſavoir avec qui elles peuvent traiter, quelle que ſoit la forme de notre gouvernement.

Nous oublions trop ſouvent que l'Europe a les yeux ouverts ſur nous, & qu'elle nous demandera compte de nos momens & de nos travaux qui lui appartiennent. Nous répétons ſouvent les mots de patrie & de peuple. Eh bien! que ce ne ſoit plus de vains noms; que ces mots attendriſſans nous ſervent enfin de ſignal de ralliement; que les hommes ardens ſe gardent de repouſſer de leurs rangs ceux qui ont une ame moins élancée vers la liberté, mais qui ne la chériſſent pas moins qu'eux. N'imputons pas à inciviſme ce qui n'eſt ſouvent que l'effet d'une raiſon moins forte; qu'à leur tour, les hommes moins prononcés qui croient terminer la révolution en invoquant l'ordre public, n'accuſent pas ceux qui ſervant la liberté avec enthouſiaſme, croient qu'il n'eſt aucun ſacrifice à négliger pour l'obtenir. Détruiſons le privilège excluſif du patriotiſme, & marchons enſemble; & ſi l'amour de la patrie en péril ne peut nous réunir, alors prenons un dernier parti: c'eſt une victoire momentanée ſur nous-mêmes.

Ajournons nos haines perſonnelles juſqu'après la conſtitution faite; ne ſoyons plus nous, mais ſoyons le peuple, ſoyons la nation, car c'eſt elle que nous re-

préſentons. Combien il importe que le peuple ſe confie à ſes repréſentans ! La confiance eſt la ſuite néceſſaire des diſcuſſions ſages. Il faut attacher le peuple à la conſtitution pour qu'il en devienne le premier défenſeur & le conſervateur intrépide : car, ne vous le diſſimulez pas, les français ne peuvent plus être gouvernés que par la raiſon & la morale publique.

Quels avantages vous avez pour y parvenir ! La marche du gouvernement eſt à découvert ſous les yeux de la nation. S'il eſt grand d'admettre l'Europe à vos délibérations les plus importantes, il eſt bien plus grand encore de dire au peuple : Vous pouvez nous juger dans nos travaux ; & quand ils ſeront terminés, votre éloge ou votre blâme ſeront nos peines ou nos récompenſes.

Citoyens, l'eſprit de nos ennemis nous obſède ; il ſe place aux avenues de cette enceinte ; il cherche à nous détourner de notre but unique, la liberté, les lois & la propriété. La repréſentation nationale a ſes ennemis au-dehors, mais nos ennemis les plus redoutables au-dedans ſont les diviſions dans cette aſſemblée ; ce ſont ceux-là qui annulleront tout ce que la France a droit d'attendre de vous.

Vous voulez le bien, vous voulez une conſtitution libre, vous l'aurez ; en voilà aſſez pour que vous ſoyez haïs, perſécutés, immolés peut-être. On a cherché à vous aliéner la confiance de la nation. On cherche à vous diffamer dans l'Europe, afin de nationaliſer au-dedans la guerre qu'on fait à la liberté, & de diviſer le peuple français d'opinion & de volonté ; mais les efforts des ſtipendiés de Londres qui de tous les côtés, attaquent l'aſſemblée & excitent le peuple, ſeront des efforts vains. Le peuple a ſa morale & ſon inſtinct de liberté qui ne l'abandonne jamais ; il juge d'une manière auſſi juſte ſes agitateurs & ſes adverſaires, c'eſt-à-dire, tous

ſes ennemis. Il aime la liberté ; il reſpecte les propriétés, & il ſent bien que ce n'eſt pas par des crimes ou par des intrigues qu'on fonde une république : il ſent auſſi que ce n'eſt pas par des diviſions éternelles dans cette aſſemblée, qu'on établit la paix, qu'on rallie les volontés, & qu'on éteint les diſſentions civiles. On vous parle de révolte. Ce n'eſt pas par la révolte des émigrés & des fanatiques de la Vendée qu'il eſt impoſſible d'arrêter, c'eſt la révolte des cœurs, contre laquelle il n'y a pas de reſſource, & tous les cœurs ſont à vous, ſi vous amenez le régne des lois.

En entrant dans cette enceinte, l'étranger comme le citoyen ſont frappés par cette inſcription ſublime, qui ſeule eſt une *conſtitution*, qui comprend tous nos devoirs, qui ravive l'eſprit qui doit nous animer, qui exalte le courage que vous devez apporter dans vos travaux, & qui doit faire pâlir les tyrans de l'Europe. Le mot *unité* qui eſt inſcrit ſur la porte du Palais national devroit être apperçu de tous les départemens, & gravé dans le cœur de leurs députés.

L'unité de 25 millions d'hommes, l'unité de tant de volontés, doit vous rendre invincibles.

Mais cette inſcription ſera-t-elle donc toujours menſongère ? verra-t-on ſans ceſſe, dans le palais de l'unité, les fureurs de la diſcorde, & 44 mille petites républiques y agitant leurs diſſentions par des repréſentans ?

Faites donc diſparoître les images de ces Licurgue, de ces Solon, de ces Brutus, l'honneur & l'appui de leur patrie ; ſubſtituez à ces images vénérées, les hideuſes peintures de la jalouſie, de l'ambition & de l'anarchie ; effacez ſur la porte du palais national, le mot d'*unité*, qui ſemble attendre des légiſlateurs plus ſages & des patriotes plus dévoués : ou bien, ſi vous voulez ſauver votre malheureuſe patrie, vous n'avez

plus qu'un moyen, c'eſt celui de concourir tous au ſalut de la république & à ſon affermiſſement, par des meſures ſages mais fermes; c'eſt à vous de diriger le mouvement populaire vers la liberté; c'eſt à vous de marcher à la tête de la révolution républicaine. Il faut qu'à votre voix, tous les Français ſe prononcent, que l'égoïſte & l'avare ſoient flétris par l'opinion, & punis dans leurs richeſſes. Ne vous y méprenez pas, il n'y a plus de gloire & de bonheur pour vous, que dans le ſuccès de la liberté, dans le rétabliſſement de l'ordre, & dans l'affermiſſement des propriétés.

Voilà la baſe de toutes les ſociétés politiques, & le légiſlateur qui la méconnoîtra, ſera en horreur à ſes contemporains & à la poſtérité. Il ſera auſſi exécré le légiſlateur qui aura méconnu les droits du peuple, & qui n'aura pas écouté la plainte des malheureux.

Si vous perdez cette occaſion d'établir la république, vous êtes tous également flétris, & pas un de vous n'échappera aux tyrans victorieux, quelle que ſoit la nuance de votre opinion ou le principe de vos actions. Le glaive exterminateur frappera les appellans au peuple, & les votans pour la mort du tyran; & c'eſt la ſeule égalité que vous aurez fondée. Vos noms ne paſſeront à la poſtérité que comme ceux des rébelles & des coupables; vous aurez reculé le perfectionnement des ſociétés humaines; vous aurez perdu les droits des peuples, vous aurez fait périr 300 mille hommes, & dilapidé des tréſors que la liberté avoit dépoſés dans vos mains pour ſon affermiſſement; vous aurez fait rétrograder la raiſon publique; vous ſerez complices de la tyrannie des rois & de la barbarie de l'Europe, & l'on dira de vous: la convention de France pouvoit donner la liberté à l'Europe, mais par ſes diſſentions, elle riva les fers du peuple, & ſervit le deſpotiſme par ſes haines.

Combien au contraire il ſera beau de ſe dire Français,

& d'appartenir à une nation qui, attaquée par tous les yr ans, aura montré le ſpectacle impoſant d'un grand peuple ſans eſclaves & ſans maîtres, ſans vaſſaux & ſans nobles, qui, ſans ceſſe trahie par ſes légiſlateurs, par ſes rois, par ſes généraux, par ſes miniſtres, par ſes caſtes privilégiées, par ſes propres enfans, ſe débattant contre la corruption que lui a léguée le deſpotiſme en expirant, crée tour-à-tour, & contre les brigands qui l'infeſtent, des armées ſur toutes les frontières, travaille à couvrir la mer de ſes vaiſſeaux, fait à-la-fois la guerre civile & la guerre étrangère, punit les traîtres, honore les généraux fidéles, rend le pauvre induſtrieux ou propriétaire, prépare des honneurs & des récompenſes territoriales à ſes ſoldats victorieux, élève l'édifice d'une conſtitution républicaine, en préſence des hordes d'eſclaves, ſtipule pour le genre humain, & prépare la paix du monde contre les rois coaliſés.

La déclaration des droits a été lue & adoptée : pluſieurs projets de décrets ont été préſentés par le comité & adoptés à la ſuite de ce rapport.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.